

# MADAGASCAR

## REVUE DE PRESSE - OCTOBRE 2018

### Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Préparation de la présidentielle – Campagne électorale.....	1
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE .....	13
▶ Insécurité, dahalo, vindicte populaire, enlèvements.....	13
▶ Justice, gouvernance.....	17
▶ Condition carcérale.....	18
▶ Droits des enfants, droits des femmes, traite .....	19
▶ Santé.....	20
▶ Médias .....	21
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	21
▶ Ressources naturelles, trafics, environnement, questions foncières .....	21
▶ Coopération, bailleurs de fonds.....	25
▶ Economie.....	27

### POLITIQUE

#### ▶ Préparation de la présidentielle – Campagne électorale

01/10 - *La Gazette* publie en 1<sup>ère</sup> page la photo des trois candidats dont le nom arrive en tête du sondage de la FES dont la publication a été interdite par le pouvoir mais se refuse à citer leur nom et leur ordre de classement. Sans surprise, on y voit cote à cote les photos de Hery Rajaonarimampianina, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina. *Jeune Afrique* affirme qu'Andry Rajoelina arriverait en tête suivi de Marc Ravalomanana. Hery Rajaonarimampianina serait très loin derrière<sup>1</sup>.

**La FES et *Politika* ont immédiatement déclaré qu'ils n'avaient communiqué les résultats du sondage à aucun organe de presse.** La question se pose donc de savoir si les résultats publiés par *Jeune Afrique* sont issus d'une fuite ou sont des faux. *La Dépêche* écrit : « *S'agissant de la présidentielle malgache, l'objectivité de Jeune Afrique est discutable depuis quelques mois. Plusieurs constatent que ces publications sur l'élection du 7 novembre se rapprochent du ton des médias pro-Rajoelina. Les quelques articles de Jeune Afrique qui parlent des participants au scrutin sont singulièrement dithyrambiques envers l'ancien chef d'État* »

« **Alternance démocratique : Non au monopole des hommes Merina !** », titre *La Gazette*. « *Pour certains observateurs, la messe est dite. Les prochains superchampions de l'élection présidentielle seront Andry Rajoelina, Hery Rajaonarimampianina et Marc Ravalomanana. Ces trois candidats ont la particularité d'être tous des anciens chefs d'Etat. Ce n'est pas leur seul point commun. Ils sont également tous des hommes Merina. Ce choix limité ne satisfait pas de nombreux votants. Certains électeurs ne se reconnaissent pas en Andry Rajoelina. C'est leur droit. D'autres ne peuvent plus voir la tête d'Hery Rajaonarimampianina. On ne peut pas leur jeter la pierre, car le bougre a été mauvais. D'autres détestent Marc Ravalomanana. On les comprend. Madagascar a abandonné avec justesse le système monarchique pour le suffrage républicain. Ce choix implique la possibilité d'une alternance démocratique au pouvoir. Il est donc inacceptable que les femmes qui constituent la moitié des électeurs soient écartées du pouvoir. Dans le même esprit démocratique, il est inconcevable que les côtiers qui constituent la majorité de la population malgache ne puissent pas détenir le pouvoir. (...) Ce cloisonnement n'est pas seulement sexiste et raciste. Il traduit la volonté de circonscrire le pouvoir entre les mains d'un même type et groupe d'individus.* »

<sup>1</sup> <https://www.facebook.com/jumami.madagascar/posts/1981721181884212>

**01/10 - L'Union Européenne a lancé officiellement sa mission d'observation électorale.** Une centaine d'experts du processus électoral, originaires de 25 pays européens s'apprêtent à arpenter et scruter la Grande île. Parmi eux, 40 observateurs « *longue durée* ». Ils « *vont être sur le terrain pour voir comment l'administration gère le processus, comment est-ce qu'on distribue les cartes d'électeurs, comment l'affichage se fait, comment la presse prend en compte les différents discours, comment le débat est organisé* », explique Cristian Preda, député roumain au Parlement européen. *Ensuite, le jour du vote, on va voir si les représentants des candidats - telle que la loi le demande - sont présents, combien d'observateurs nationaux sont là, s'il y a tout le matériel nécessaire pour assurer le secret du vote, s'il y a triche, si l'encre utilisée pour attester qu'un électeur a voté et éviter le vote multiple est véritablement indélébile, si la police est là pour s'assurer que tout se passe dans le calme, donc des aspects très concrets* », détaille l'élu qui précise que « *la mission d'observation menée à Madagascar est une expertise, basée sur une solide information technique et effectuée sur la base des standards internationaux.* ». Leurs yeux seront également rivés sur les étapes de l'après-scrutin : fermeture des bureaux de vote, dépouillement ou acheminement des quelques 25 000 procès-verbaux jusqu'à la CENI. L'Etat a promis aux experts « *un accès complet, ouvert à tout aspect et à tout moment du processus électoral* ». Les observateurs « *iront partout sans prévenir les autorités* » et, à la fin, seront « *capables de juger si oui ou non les élections ont été libres et correctes* ». Présenté 48 h après la fermeture des urnes, le rapport de l'UE aura, admet le candidat Jean-Max Rakotomamonjy, président de l'Assemblée nationale, « *une influence capitale sur la crédibilité ou non de l'élection* ».

« **Des observateurs internationaux... pourquoi faire ?** », titre *Tribune*. « *A quoi servent les observateurs électoraux internationaux si ce n'est que pour cautionner et crédibiliser les élections émaillées d'imperfections et d'irrégularités dans les pays du Tiers monde où la communauté internationale injecte de l'argent ? Cette question se pose à la veille du premier tour de l'élection et à quelques heures de l'arrivée d'une mission de 41 observateurs électoraux de l'UE dans la Grande île* ». D'après les explications du rapporteur général de la CENI, les observateurs internationaux ne peuvent rien faire juridiquement parlant. Ils ne peuvent déposer aucune requête auprès des juridictions du pays : cette responsabilité incombe aux observateurs nationaux. Les étrangers ne peuvent qu'émettre des avis et le cas échéant des suggestions pour améliorer les prochains scrutins. « *Quoique symbolique, l'observation des membres de la communauté internationale a toujours été considérée comme une crédibilisation de l'élection* » mais n'a jamais pu empêcher les crises postélectorales, conclut le site

**03/10 - Huit candidats sur 36 n'ont pas encore désigné leur trésorier de campagne,** alerte la CENI. Si la désignation n'est pas faite à l'ouverture de la campagne, il reviendra au président de la commission de contrôle du financement de la vie politique, Rado Milijaona, de sanctionner les récalcitrants, voire de prononcer leur disqualification. Ce dernier a expliqué que le rôle de son équipe consiste à vérifier comment le compte unique du candidat est géré dans les six mois qui précèdent le scrutin. Les cinq membres de la commission contrôlent la provenance des recettes, l'existence ou non de blanchiment des capitaux et les éventuelles infractions financières. Ils contrôleront également les dépenses. Les candidats doivent fournir leur rapport financier en fin de campagne. En cas de constat d'irrégularité ou d'infraction, la commission peut instruire le dossier au niveau des juridictions compétentes : la HCC ou le Pôle anti-corruption, en fonction de la nature du délit. Aucune disposition de la loi électorale n'indique les sanctions que peuvent subir le candidat en cas du non-respect des textes. Le gouvernement avait réclamé le retrait du plafonnement des dépenses et de l'interdictions des financements étrangers. Le président de la commission laisse entendre que ces décisions pourraient être remises en cause pour la prochaine élection, en fonction des enseignements qui seront tirés de cette campagne. Reste que de nombreux candidats sont partis en campagne depuis plusieurs semaines. Une pré-campagne qui, elle, n'est pas régulée. La commission ne dispose pour l'heure d'aucun budget. Des discussions sont en cours avec le ministère des finances.

**03/10 - Les membres du « Hetsika ho Fanorenana Ifotony » (HFI) annoncent la création d'Etats provinciaux autonomes. Midi voit dans ce projet une menace pour l'unité nationale.** Le 11 septembre, les partisans de ce mouvement ont annoncé la création d'un Etat regroupant « *la population de la province de Mahajanga* ». Peu avant, une annonce semblable avait été faite pour la région Sud. L'objectif principal de cette initiative serait de **provoquer une situation de déstabilisation et de remettre en cause le processus électoral en cours**. Le président de la République par intérim, Rivo Rakotovo, a condamné ces initiatives. Le quotidien rappelle qu'en juillet, les leaders du HFI ont exigé le report de la présidentielle. Une manifestation anti-élections avait été initiée sur la place du 13-Mai par un groupe de politiciens, parmi lesquels l'ancien maire de Fianarantsoa, le bouillant Pety Rakotoniaina.

**04/10 - Cérémonie de signature de la Charte de bonne conduite et d'intégrité des candidats : seuls six candidats l'ont signée** (Richard Razafy Rakotofiringa, Sarah Rabeharisoa, Mamy Richard Radilofe, Solo Norbert Randriamorasata, Falimampionona Rasolonjatovo et Jean Max Rakotomamonjy). Cinq étaient présents mais ont refusé de signer, parmi lesquels Didier Ratsiraka, le pasteur Mailhol et Fanirisoa Ernaivo, ancienne présidente du SMM. Pour elle, ce document élaboré par douze organisations de la société civile et

institutions est « une mascarade ». Elle s'indigne que la charte « demande de refuser toute manipulation de la liste électorale alors que nous savons qu'il y a des trucages dans cette liste. Nous n'allons pas signer une charte et cautionner les erreurs de la CENI ». Pour les candidats qui ont refusé de le signer, les trente dispositions du texte devraient être inscrites dans une loi et non dans une charte. Une faiblesse qui est plus dénoncée que le contenu du document. C'est ce qu'explique Arlette Ramarason, autre candidate non-signataire. « Nous savons très bien qu'il y a des candidats corrompus. Nous n'allons pas adhérer à cette charte alors que d'autres l'ont déjà bafoué et que l'on sait qu'ils ne seront pas sanctionnés », proteste-t-elle. On compte en outre dix promesses d'engagement et quinze candidats qui s'interrogent encore ou qui n'ont pas révélé leur position. Les trois autres anciens présidents Rajaonarimampianina, Rajoelina et Ravalomanana ne l'ont pas encore signée. « A l'allure où vont les choses, écrit *Midi*, la charte sera une coquille vide. (...) En refusant de signer, la majorité des prétendants à la magistrature suprême ont fait voler en éclats le consensus qui semblait s'être installé. » Pour *Tribune*, « Le manque de crédibilité du CFM, qui ne date pas d'aujourd'hui, se confirme. Et avec l'échec de cette charte, la raison d'être de ce Conseil devra être remise en question. Après près d'un an d'existence, sans parler du mandat de trois ans de membres précédents, il reste sur un résultat quasi-négatif. Pourtant, il reste budgétivore en matière de financement. »

**05/10 - Hery Rajaonarimampianina a dressé sur RFI un bilan flatteur de ses cinq années de mandat<sup>2</sup>.** Selon lui, parmi ses résultats les plus remarquables figure la forte réduction de la pauvreté, affirmant que celui-ci est passé de 92 % en 2014 à « un peu plus de 70 % actuellement ». Un succès dû entre autres aux progrès réalisés dans le cadre de l'agriculture, notamment dans la riziculture où, selon ses déclarations, « en l'espace de quatre ans nous avons augmenté de 30 % la production ». Un bilan positif appuyé par les derniers chiffres du FMI qui a annoncé tout récemment un taux de croissance de 5 %. C'est fort de ce bilan qu'il a ainsi justifié sa candidature à sa propre succession : « C'est la logique de continuité de ce que l'on a déjà commencé », a-t-il expliqué. Hery Rajaonarimampianina a concédé toutefois un échec relatif en matière de sécurité ou dans le domaine énergétique.

**05/10 - 22 candidats à la présidentielle ont signé une déclaration donnant 24 heures à la CENI pour répondre à leurs revendications portant sur la liste électorale.** En premier lieu, « ouvrir la liste électorale viciée afin d'y inscrire tous les citoyens en âge de voter omis de la liste, entamer son toilettage afin d'y soustraire les doublons, les mineurs et les irrégularités, trouver une solution pour les citoyens qui n'ont plus de carte d'identité et publier et permettre la vérification des listes électorales dans chaque commune et Fokontany ». D'après ces candidats, ce sont près de 3 millions de Malgaches qui seraient privés de leur droit le plus fondamental « puisque la loi dispose que la liste n'est plus modifiable ». Ils notent que la pénurie d'imprimés de carte d'identité sévit encore, alors qu'un million d'imprimés auraient été distribués il y a un mois, ce qui permet de suspecter des fraudes massives perpétrées dans des bureaux de vote fictifs, avec des électeurs factices répertoriés dans les régions enclavées qui ont anormalement fait l'objet des plus fortes augmentations sur la liste électorale. Les candidats demandent en outre à la CENI d'« inclure les dispositions obligatoires de la Charte de bonne conduite des candidats dans la loi électorale comme règles contraignantes avec des sanctions dissuasives pénales et pécuniaires en cas de violations », et de « prendre des sanctions sévères et exemplaires contre les candidats ayant déjà violé ces dispositions ». *Tribune* note que ce collectif est initié par la magistrate Fanirisoa Ernaivo, ancienne présidente du SMM, qui a refusé de signer la Charte de bonne conduite du CFM. La candidate Arlette Ramarason, ancienne juge internationale, adhère également à cette initiative. La prochaine étape de cette démarche consiste à porter plainte au niveau des juridictions compétentes car, selon Fanirisoa Ernaivo, il y a incontestablement violation grave des dispositions de la loi en vigueur en matière électorale.

**06/10 - L'Aviation Civile de Madagascar (ACM) a bloqué l'autorisation d'importation et d'exploitation des hélicoptères de candidats à la présidentielle.** Andry Rajoelina, Marc Ravalomanana et Mahafaly Olivier seraient, entre autres, victimes de cette mesure alors que Hery Rajaonarimampianina avait déjà obtenu son autorisation. Afin de mettre tous les candidats sur un pied d'égalité, Ntsay Christian a ordonné au DG de l'ACM de satisfaire la demande des autres candidats. Une réquisition qui, selon *Midi*, a été ignorée. Les élus et les représentants d'Andry Rajoelina et de Marc Ravalomanana ont alors fait le siège des bureaux de l'ACM. Après une longue attente et de vives discussions, le DG, James Andrianalisoa, membre du bureau politique du parti HVM, a octroyé une autorisation d'importation et d'exploitation de cinq hélicoptères pour Andry Rajoelina, deux pour Marc Ravalomanana et un pour Mahafaly Olivier.

**Pour L'Express, le refus opposé par le directeur de l'ACM était fondé sur des raisons de sûreté et de sécurité aérienne et aucunement sur des considérations politiciennes.** L'injonction du premier ministre était donc malvenue. Le quotidien ajoute que le pouvoir ferait mieux de saisir le Samifin pour enquêter sur l'origine des fonds qui permettent à un candidat de s'offrir cinq hélicoptères et de se préoccuper de garantir

<sup>2</sup> <http://www.rfi.fr/emission/20181004-hery-rajaonarimampianina-j-ai-augmente-production-rizicole-30-5-ans?ref=fb>

l'accès des chances des candidats. Et de conclure : « *Quel cynisme que de faire campagne avec 20 hélicoptères (...) dans un pays où le revenu moyen est de 2 dollars en 24 heures. Il n'y a pas le moindre indice de patriotisme dans cette débauche de moyens colossaux dans une élection dont l'organisation a nécessité l'assistance internationale.* » « *Une heure de vol peut facilement se chiffrer à 3 000 euros* », indique un transporteur aérien privé consulté par *Midi*.

**Pour le moment, et suite à la réquisition du premier ministre, le DG de l'ACM a précisé qu'il n'a délivré que l'autorisation de convoi des hélicoptères de leur pays d'origine** (l'Afrique du Sud) vers Madagascar. La délivrance de l'autorisation de vol dépendra de la capacité de Sky Service, société d'exploitation d'aéronefs pour le transport aérien public, à compléter les dossiers requis et à satisfaire aux exigences réglementaires. Des exigences motivées avant tout par des soucis sécuritaires, rappelle-t-il. A défaut, Madagascar prendrait le risque d'être sanctionné par l'OACI et de figurer à nouveau sur sa liste noire. Les candidats concernés par le blocage de leur dossier continuent d'affirmer qu'ils sont victimes d'un coup bas politique. *La Gazette* rappelle que le 31 mars Andry Rajoelina, qui voulait rejoindre Mahajanga pour y rencontrer ses partisans, n'a pas été autorisé par l'ACM à utiliser son jet privé.

**06/10 - A deux jours du lancement de la campagne officielle les candidats se lancent de sévères accusations par médias interposés.** Des agitateurs perturbent les meetings. Pour *Tribune*, les coups bas sont légion et à la limite de la diffamation, « *plaçant ainsi cette campagne sous le signe d'une haute tension politique à risque* ».

**06/10 - Jean Ravelonarivo, ancien premier ministre : « L'insécurité sera résolue dans une année au maximum »**, déclare-t-il dans une interview donnée à *RFI*. A la question : « *Votre première mesure, si vous êtes élu ?* », le candidat répond : « *C'est la lutte contre l'insécurité, comme je vous ai dit. Je vous promets, je parle pour tout le monde et au nom du peuple malgache, l'insécurité sera résolue dans une année maximum. (...) Je ne voudrais pas annoncer pour le moment ma stratégie. Comme vous le savez, je suis un militaire général retraité et qui a fait beaucoup d'études à l'étranger, que ce soit en France, que ce soit en Russie... Donc, j'ai l'expérience pour mieux cerner les choses. Je ne voudrais pas dévoiler cette stratégie pour le moment parce que, peut-être qu'il y aura quelqu'un, une autre personne, ou bien un autre candidat, qui va imiter les choses. Mais ce que j'ai dit, je le maintiendrai. L'insécurité sera résolue dans une année au maximum.* »

**06/10 - La CENI déboute les 22 candidats. En application de la loi électorale, la réouverture de la liste électorale n'est plus possible, et ce pour des raisons techniques, légales et financières.** La réouverture pour révision annuelle ne pourra intervenir avant le 1<sup>er</sup> décembre. Toutes les élections organisées d'ici le 15 mai 2019 devront reposer sur la liste arrêtée au 15 avril 2018.

**08/10 - « C'est parti pour 30 jours de campagne électorale », titre *Tribune*.** Les regards seront principalement braqués les quatre anciens présidents candidats donnés favoris : Andry Rajoelina, Marc Ravalomanana, Hery Rajaonarimampianina et Didier Ratsiraka. Mais pour la plupart d'entre eux, il s'agit plus d'une démonstration de force que d'une campagne destinée à convaincre. Spectacles gratuits avec des stars de la musique malgache, bains de foule, campagne à l'américaine, vont rythmer la période. Les postulants vont surenchérir de promesses inconsidérées, sans mettre en avant leur projet de société. Ceux qui ont déjà exercé la fonction vont affirmer qu'ils ont changé et ont trouvé le remède miracle pour sortir le pays de la pauvreté. Pour le site, « *la question la plus évidente à poser reste lequel d'entre ces candidats pourrait être digne de confiance ?* » La quête se révélera difficile « *car chacun d'entre les candidats connus, potentiel ou non, traine des casseroles.* » Quant aux nouveaux prétendants, il sera difficile de leur faire crédit lorsqu'ils annoncent qu'ils apporteront le vrai changement en s'appuyant sur les échecs des autres...

**08/10 - Didier Ratsiraka, candidat à la présidentielle, a indiqué au micro de *RFI* que l'une des premières mesures qu'il prendrait s'il était élu est de revenir aux provinces autonomes** instaurées par la révision constitutionnelle de 1998. « *Parce que les provinces autonomes, ça a été adoubé, accepté, par 80 % du peuple malgache* » a-t-il expliqué.

**09/10 - Au total, 12 candidats ont signé la Charte de bonne conduite et d'intégrité des candidats**, cinq ont clairement marqué leur refus d'apposer leur nom sur un document qu'ils qualifient de « *mascarade* ». Si Hery Rajaonarimampianina l'a signée, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina l'ont boycottée.

**Le comité paritaire à l'origine de la Charte, composé d'une douzaine d'entités, annonce qu'il fera un rapport hebdomadaire sur son application.**

**09/10 - 21 candidats qui refusent d'aller à l'élection avec la liste électorale actuelle se sont rassemblés dans le quartier d'Ambohitovo pour dénoncer des tricheries et exiger sa révision.** « *Il y a des millions de Malgaches qui ne sont pas inscrits sur la liste électorale*, explique Fanirisoa Ernaivo. *Est-ce que l'OIF a dit combien de Malgaches n'étaient pas inscrits sur cette liste ? Non ! Est-ce que l'OIF a dit combien de décédés étaient inscrits sur cette liste ? Non ! Ils n'ont rien vu. Est-ce qu'ils savent combien de personnes sont des*

personnes qui n'existent pas dans cette liste ? Non ! Mais nous, on le sait ! » Ils dénoncent aussi des fraudes perpétrées par d'autres prétendants, notamment des distributions d'argent aux électeurs. C'est ce qu'explique le candidat Erick Rajaonary. « Nous devons demander des explications à la CENI. Il ne faut plus accepter les fraudes. Il ne faut plus seulement regarder les gros candidats, mais il faut aussi voir les autres. Nous pouvons faire avancer Madagascar. Nous sommes propres, mais pour les autres vous savez ce qui se passe : c'est sale. Voici ce qui pourrait arriver si ça continue : une crise postélectorale. Il faut éviter ça dans les plus brefs délais » Et d'ajouter, désabusé : « les résultats sont déjà connus. Ce n'est pas la peine de dépenser de l'argent et du temps à faire campagne. » Après Ambohitovo, les membres du collectif ont rejoint les partisans de Didier Ratsiraka qui y tenaient un meeting.

**09/10 - « Dama, le chanteur en route pour la présidentielle »,** titre TV5 Monde. Parmi les 36 candidats il est sans doute celui au parcours le plus atypique. Dama est plus connu à Madagascar pour sa carrière musicale. Des générations entières fredonnent les tubes de son groupe Mahaleo. Sa campagne détonne tout autant. Zafimahaleo Rasolofondraosolo dit Dama est soutenu par un petit parti politique. La vedette de la scène musicale malgache depuis plus de 40 ans, fondateur du groupe de folk Mahaleo, se décrit comme le seul candidat antisystème. Ce sociologue de formation, élu deux fois député dans les années 90, propose un programme axé sur la lutte contre la pauvreté et contre le train de vie élevé des ministères. À 64 ans, l'artiste fait campagne avec très peu de moyens, grâce à des dons reçus dans le cadre d'un financement participatif. Il ne révèle pas le nom de ses donateurs.

**10/10 - « Financement des candidats : les devises profitent au marché noir »,** titre le site *lignedemire.info* qui écrit : « Des centaines de millions de dollars sont mobilisés par les 36 candidats afin d'assurer leur campagne électorale. Autorisés par la loi, nombre d'entre eux ont recours à un appui financier étranger, ce qui devrait renforcer l'entrée de devises. Mais ce n'est pas le cas : la majeure partie des transactions et des échanges de la monnaie se font illicitement et l'ariary en souffre. (...) L'entrée illicite de devises en cette période de campagne électorale n'est pas favorable à l'économie mais elle profite, par contre au pouvoir d'achat de la population. Nombreux sont ceux qui bénéficient d'un emploi à courte durée en participant aux divers événements, à raison de près de 15 000 Ar par jour et par personne. »

**11/10 - Imperfections de la liste électorale - La démission du président de la HCC est réclamée par un groupement de cinq associations qui ont lancé un ultimatum de 12 h.** Avec la CENI, l'institution qu'il préside est, selon eux, responsable des irrégularités et des imperfections de l'organisation du scrutin. Parmi les membres de ce groupement figurent Pety Rakotoniaina et les leaders du mouvement de solidarité pour la refondation de Madagascar qui ont réclamé en vain le report de l'élection présidentielle. Les dirigeants de ce mouvement indiquent que toutes les conditions sont réunies pour différer ou annuler le scrutin présidentiel afin de prévenir une nouvelle crise politique.

**11/10 - Le responsable de la commission de contrôle des financements de la vie politique souligne qu'un candidat n'a pas encore présenté son trésorier alors que la campagne officielle est désormais ouverte.** La décision de suspension ou de disqualification du candidat revient à la CENI ou à la HCC.

**11/10 - Après avoir fourni les documents exigés, l'importateur des hélicoptères a obtenu les autorisations de vol de l'ACM pour sept des huit appareils commandés.** Le 8<sup>e</sup> dossier ne devrait pas tarder à recevoir un avis favorable.

**12/10 - Transparency International interpelle les candidats et le met au pied du mur. L'organisation a adressé aux 36 concurrents un questionnaire à remplir en ligne.** Dix questions pour connaître leurs sources de financement et leur budget de pré-campagne et de campagne. Aux candidats de transformer leur discours sur la bonne gouvernance en actes concrets. Aux électeurs de s'inspirer de leurs réponses pour en connaissance de cause. De son côté, Transparency s'engage à enquêter sur la véracité des informations délivrées. « Ce n'est pas l'argent qui doit dominer, ce sont les idées. Malheureusement, avec les distributions de goodies à tout va, on voit depuis les cinq jours de campagne électorale que les pratiques n'ont pas changé. » La déclaration de la directrice exécutive de Transparency International est cinglante. Ketakandriana Rafitoson ne se fait guère d'illusions. Son organisation a des doutes sur l'efficacité de la toute récente Commission créée pour contrôler, à l'issue des élections, les comptes de campagne des candidats. « On est au cœur de la campagne et c'est au cœur de la campagne que le choix des citoyens se décide. Donc si on attend que la campagne soit terminée pour révéler les fraudes, les malversations, le choix de l'électeur sera fait : il sera trop tard », explique-t-elle. En se basant sur des rapports publiés par plusieurs organisations de renommée internationale dont la sienne, Ketakandriana Rafitoson dénonce la provenance des fonds utilisés par les trois derniers ex-présidents aujourd'hui candidats. « Même s'ils le nient à corps et à cri, c'est un fait. M. Ravalomanana, M. Rajoelina et M. Rajaonarimampianina, qui successivement ont été à la tête de l'Etat, ont tous été impliqués d'une manière ou d'une autre dans le trafic de bois de rose, notamment, affirme-t-elle. Nous, notre démarche, c'est vraiment de dire à la population "ne soyez pas amnésiques. Rappelez-vous de ce qu'il s'est

*passé et faites votre choix très rationnellement". Parce qu'il y va de l'enjeu de ce pays. S'ils investissent des millions d'euros dans cette campagne, ils ne le font pas pour nos beaux yeux. C'est qu'ils cherchent un retour sur investissement ». Soutiens d'entrepreneurs locaux, dont de grands noms de la finance et de l'industrie malgaches, mais également appuis étrangers, Transparency International cherche à savoir qui finance qui, et avec quelle contrepartie. « Reste à savoir malgré tout l'aboutissement de cette initiative dépourvue d'une obligation judiciaire ou encore l'efficacité des dispositions de la loi en vigueur concernant le contrôle du financement de leur campagne. D'autant plus que le comité, quoique légal, s'est déjà heurté à la tergiversation voire refus des candidats à présenter son trésorier de compte et disposer d'un compte bancaire unique ». », écrit Tribune.*

Une pétition en ligne a été lancée<sup>3</sup>.

**13/10 - Le collectif des 21 candidats ayant constaté des irrégularités dans la liste électorale, des omissions et des doublons, a déposé une requête à la HCC.** Ils réclament la réouverture de la liste électorale. Ils estiment à 2 millions le nombre d'électeurs manquants et à 120 000 le nombre des doublons. Les requérants demandent « d'ordonner à la CENI de réexaminer la liste électorale ; d'ordonner la publication des bureaux de vote ; d'ordonner la transformation de la Charte de bonne conduite en instrument légal ; d'ordonner la prise de sanction à l'encontre des candidats ayant commis des violations des dispositions ainsi légiférées ». Les hauts commissaires ne pourraient agir en faveur de la réouverture de la liste sans le consentement de la CENI, selon les explications des juristes. La réponse du vice-président de cette commission est claire : « La réouverture de la liste électorale est impossible » car contraire à la Constitution. Sa réouverture serait synonyme du report de l'élection. Une réouverture signifierait en outre révision de la liste que l'OIF a déjà validée. Sur les 22 candidats de ce collectif, une dizaine seulement s'affichent publiquement dans cette campagne qualifiée de « parallèle » par *L'Express*. Une campagne qui va bien au-delà de la révision de la liste électorale puisqu'elle exige également un changement de gouvernement et la recomposition de la CENI et de la HCC. Ses initiateurs utilisent très largement les réseaux sociaux pour développer leurs revendications, sans que le pouvoir, pour l'instant, ait cherché à s'opposer à ces velléités de faire obstacle à la tenue du scrutin.

**La représentante des Nations unies, Violette Kakyomya, dénonce les entraves au processus électoral.** La diplomate s'interroge sur les raisons qui ont poussé certains à discuter de la fiabilité de la liste électorale. « Pourquoi ne pas avoir vérifié avant ? Après la liste électorale, on trouvera encore quelque chose pour empêcher le processus électoral. C'est très politique », fustige-t-elle.

**15/10 - Campagne électorale : des scènes de violences à Tsiroanomandidy et Mandoto.** Dans la première localité, Hery Rajaonarimampianina aurait été la cible d'un groupe d'individus venus l'agresser. Sa garde rapprochée serait parvenue à le protéger. D'autres cas ont été signalés dans plusieurs districts, notamment à Mandoto. Le convoi qui accompagnait le candidat Emma Solovoahangy a été la cible d'une attaque sur la RN7 à Ivato Centre. Ni la plateforme d'alerte précoce du PEV Madagascar (Prevent Electoral Violence), un projet d'appui à la prévention et à la gestion de conflits et violences potentiels liés aux élections, ni la CENI, n'ont signalé ces incidents. « Pour ces actes d'agressions et de violences, les partisans d'Andry Rajoelina, (...) sont particulièrement pointés du doigt. Malgré les accusations, Andry Rajoelina et ses supporters restent silencieux et continuent à sillonner la Grande île », note Tribune. Le contrôleur général de la police, Emmanuel Razafindrazaka, souhaite le renforcement de la sécurisation des candidats. D'après son constat, la sécurité des candidats n'est pas assurée et est minimisée par le pouvoir. Il estime que déployer 4 gardes rapprochés pour chaque candidat ne suffit pas pour assurer leur sécurité.

**15/10 - Le porte-parole du mouvement pour la refondation du système et la structure de l'Etat « Fanjakana Gasy », Rainidiana Liampivoarana, arrêté.** La conférence de presse que devait tenir le groupement de patriotes « tia tanindrazana » dans un restaurant de la capitale à l'occasion de la célébration de la création de la République, le 14 octobre 1958, n'a pas pu se tenir. Des informations contradictoires se sont propagées sur le sort du porte-parole. Le pasteur Edouard Tsarame, autre leader du mouvement, déclare publiquement qu'il ne répondra pas à la convocation de l'Emmo/Reg qui lui a été adressée. Depuis plusieurs semaines le mouvement sillonne les provinces pour annoncer la création d'États autonomes. Des mises en garde ont été adressées au mouvement par le chef de l'Etat par intérim et le ministre de l'intérieur qui considèrent que son initiative est contraire à l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution qui définit une République « unitaire ». Le mouvement conteste en outre le processus électoral en cours. Pour Tribune, « la question se pose [de savoir] si l'arrestation est motivée par l'arrogance et l'insolence à l'endroit des forces de l'ordre réquisitionnées par l'Etat ou par le danger pressenti par la déclaration de création du 'fanjakana Gasy' ». Le ministre de l'intérieur semble convaincu qu'il s'agit d'une tentative de remise en cause de l'unité de l'État. *L'Express* qualifie le mouvement de « sécessionniste » et *Midi* évoque une « atteinte à l'unité nationale » rappelant la tentative, lors de la crise politique de 2002, de provoquer la sécession des provinces autonomes.

<sup>3</sup> [https://secure.avaaz.org/fr/petition/Les\\_36\\_candidats\\_a\\_lelection\\_presidentielle\\_de\\_2018\\_Transparence\\_financiere\\_des\\_candidats\\_aux\\_presidentielles\\_2018/?cLTbznb](https://secure.avaaz.org/fr/petition/Les_36_candidats_a_lelection_presidentielle_de_2018_Transparence_financiere_des_candidats_aux_presidentielles_2018/?cLTbznb)

**15/10 - Les évêques dénoncent la récupération politique par certains candidats de la Journée mondiale de la jeunesse (JMJ) qui vient de se tenir à Mahajanga.** Ils invitent les jeunes à procéder à un vote responsable. Lors de la messe de clôture célébrée par l'archevêque d'Ihosy, réunissant 50 000 jeunes, celui-ci a exhorté les candidats présents à respecter la liberté de conscience des croyants et à « *ne pas échanger leur voix contre des cadeaux éphémères. Ne vous fiez pas aux beaux discours et aux belles promesses. C'est une anarchie et une forme de corruption. (...) Je vous invite à contrôler et à défendre la justice et la transparence* ». L'Eglise ne soutient aucun candidat, a-t-il réaffirmé.

**15/10 - Quatre mois après sa mise en place, la Haute cour de justice (HCJ) reçoit sa première requête : un collectif d'associations réclame la destitution de Jean Eric Rakotoarisoa, président de la HCC.** Membre de ce collectif plutôt confidentiel, l'ONG Green Cross International, fondée en 1993 et présidée par Mikhail Gorbatchev, note *RFI*. La démarche fait suite à l'ultimatum qui avait été posé à Jean Eric Rakotoarisoa. Les plaignants contestent la neutralité du président de l'institution et lui reprochent la prise de décisions non conformes à ses attributions et des viols répétés de la Constitution durant la crise politique de ces derniers mois. Le dépôt de la requête n'est pas suspensif. La procédure est lourde et complexe, explique *L'Express*. Les mandants devront s'armer de patience...

**16/10 - Rainidiana Liampivoarana est accusé d'atteinte à la sûreté de l'Etat selon les informations délivrées par le commandement de la gendarmerie nationale.** Son arrestation a été effectuée dans le cadre d'une ordonnance judiciaire « *faisant suite à une plainte déposée par l'Etat contre l'entité dont Rainidiana est membre* ».

**16/10 - Affichage sauvage : la CENI donne un ultimatum de 48 h aux candidats.** « *Après seulement une semaine de propagande, l'anarchie est totale en matière de pose d'affiches électorales* », écrit *Tribune*. La CENI menace les contrevenants de sanctions financières. Elle rappelle également les règles qui s'imposent concernant l'interdiction faite aux fonctionnaires de participer à la campagne électorale, sauf s'ils interviennent en dehors des heures de service ou durant leurs congés.

**16/10 - Lancement de la campagne nationale de sensibilisation et d'éducation civique en vue des prochaines élections, présidentielle et législative.** Le projet est mené par la CENI en partenariat avec l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA). Menée dans les 119 districts, elle vise en particulier les citoyens des zones rurales ayant peu accès aux informations électorales ainsi que les femmes et les jeunes. La campagne, qui se prolongera jusqu'en avril 2019, entre dans le cadre du projet de Soutien au cycle électoral de Madagascar (SACEM), financé par un basket-Fund et mis en œuvre par le PNUD. Elle implique une diversité d'acteurs de la société civile.

**17/10 - Pety Rakotoniaina du mouvement HFI (mouvement pour la refondation) arrêté sur la route de Fianarantsoa pour enquête sur le mouvement « *Fanjakana Gasy* »** auquel il est associé. L'homme politique aurait été suivi depuis son hôtel et tous ses déplacements à Antananarivo auraient été sous surveillance. Les enquêteurs ont collaboré étroitement avec les coopératives de transport reliant Antananarivo à Fianarantsoa. Les éléments de la gendarmerie ont ainsi appris que Pety Rakotoniaina avait pris la route vers le Sud, bien qu'il se soit enregistré sous un nom d'emprunt.

**18/10 - Pety Rakotoniaina placé en détention provisoire à Antanimora.** Après son audition à la gendarmerie, il a été déféré au parquet où le procureur de la République l'a placé sous mandat de dépôt dans l'attente du procès. Le président du parti Tambahatra est accusé d'atteinte à la sûreté de l'Etat en période électorale et d'incitation de la population à la révolte. Lors de son arrestation, la gendarmerie a pu prendre possession de son ordinateur portable et de son téléphone. *Tribune* note que l'ancien député et ancien maire de Fianarantsoa, héritier du mouvement « *Mafana* » de Manandafy Rakotonirina, a plus d'ennemis politiques qu'il ne l'avait imaginé. Après avoir déposé une requête contre Andry Rajoelina à la HCC pour disqualification à la présidentielle, il s'est attiré les foudres des partisans de l'ancien président de la Transition, camp duquel est issu l'actuel premier ministre. Pour mémoire, le chef de file du mouvement HFI avait déjà passé quelques mois en prison sous la présidence Ravalomanana. Cette fois-ci il encourt une peine de 5 ans de prison ferme.

**Autre personne poursuivie dans cette affaire, Rainidiana Liampivoarana a bénéficié d'une mise en liberté provisoire.**

**« *Il y a des limites à la liberté d'expression, elle ne permet pas de dire tout ce que l'on veut. L'Etat a dû prendre ses responsabilités* », déclare le président par intérim, Rivo Rakotovoao,** qui accuse les animateurs de ce mouvement de visées sécessionnistes. **La radio *Antsiva* aurait été victime de brouillage** de ses émissions depuis la diffusion d'un éditorial portant sur le respect de la liberté d'expression.

A trois semaines de l'élection présidentielle, **les manœuvres dilatoires destinées à détourner l'attention des prochains scrutins se multiplient, constate *La Vérité*, qui s'interroge sur un possible financement**

**russe de ces opérations de déstabilisation**, dont l'objectif serait de permettre à des sociétés russes de se voir attribués des blocks pétroliers offshore et les ressources aurifères d'Andabila et de Betsiaka.

**18/10 - Le gouvernement, la HCC et le SAMIFIN interpellés par 26 candidats à l'occasion d'une rencontre organisée à l'initiative de la CENI.** Une occasion pour eux de dénoncer les anomalies de la liste électorale et d'en apporter les preuves, écrit *Midi*. Une occasion aussi de déplorer la tension qui prévaut dans le cadre de la campagne. « *Il est inacceptable que des meetings de candidats soient perturbés par des mercenaires envoyés par des candidats adversaires. Nous avons interpellé la CENI sur ces faits* », a expliqué le candidat Tabera Randriamanantsoa. D'après *L'Express*, la réunion aurait été houleuse et le report du scrutin aurait même été évoqué par certains candidats. Des candidats ont également exigé que la Charte de bonne conduite et d'intégrité des candidats soit érigée en instrument légal.

**19/10 - Edito de L'Express – « Campagne ou caprice ? A quoi sert une campagne dans un pays extrêmement pauvre ? »**<sup>4</sup> A plus forte raison, à quoi sert une élection dont le budget est fourni par l'assistanat international, s'interroge le titre. Une campagne électorale d'une telle immoralité est complètement inutile. Les débats d'idées sont cruellement absents pour faire place à une avalanche de discours pompeux et des dépenses inconsidérées. Quant aux résultats, ils seront le fruit d'un tour de prestidigitation de la CENI et de la HCC, affirme l'auteur qui conclut : « *Voilà pourquoi une campagne, une élection, ne sont que des artifices démocratiques dans un pays où le budget d'un candidat équivaut à six fois le montant de la Facilité de crédit du FMI sur trois ans.* »

**20/10 - La HCC déboute le « rassemblement des 21 candidats » qui a déposé une requête relative à la réouverture de la liste électorale.** Dans son arrêt, la Cour a jugé « *irrecevable en la forme* » cette requête. La magistrate Fanirisoa Ernaivo, ancienne présidente du SMM, qui faisait partie des candidats ayant déposé cette requête, a manifesté son étonnement par rapport à ce rejet, ne parvenant pas à savoir quelles dispositions des lois organiques en vigueur n'ont pas été respectées. Elle dénonce l'absence de neutralité de la HCC. La requête rejetée portait sur trois points : réouverture de la liste électorale pour complément et toilettage, publication des bureaux de vote réels dans chaque Fokontany et transformation de la Charte de bonne conduite en instrument légal assortie de sanctions astreignantes.

**20/10 - La CENI est parvenue à réunir 30 candidats à la présidentielle pour des échanges retransmis en direct par TVM et RNM.** Une transmission qui aurait été interrompue sur ordre du gouvernement, d'après un journaliste de *TVM*. Deux candidats ont été excusés et quatre n'ont pas répondu à l'invitation : Marc Ravalomana, Andry Rajoelina, Jean Ravelonarivo et Jules Etienne. Le premier ministre, les ministres concernés et le président de la HCC n'ont pas répondu à l'invitation. Le rendez-vous médiatique a permis aux candidats présents de s'exprimer mais **le débat a très vite tourné à la remise en cause du processus électoral** en raison, selon les participants, d'irrégularités, du manque de neutralité du gouvernement et de la HCC, de l'inégalité flagrante au niveau des moyens financiers des candidats, du manque de transparence sur les sources des financements de certains candidats et des anomalies de la liste électorale. Les candidats ont réclamé la démission du premier ministre et de son gouvernement et la mise en place d'une Cour électorale spéciale à la place de la HCC. Le report de l'élection a alors été réclamé pour permettre la mise en place des nouvelles structures à même d'assurer la crédibilité du scrutin. Pour *Midi*, « *C'est un véritable vent de fronde qui s'est levé et les participants ont, dans leur majorité, estimé qu'il n'était pas possible de laisser la situation en l'état.* ».

Selon *L'Express*, **la rencontre de Nanisana s'est achevée par la signature d'un « accord politique » entre 25 des candidats présents pour exiger le report du scrutin.** Une proposition rejetée dès avant cette rencontre par le représentant d'Andry Rajoelina. Pour *Les Nouvelles*, les auditeurs et téléspectateurs ont assisté en direct à une tentative de coup d'Etat fomentée par des candidats qui pensent à tout autre chose que de faire campagne.

**21/10 - Le chef de la mission d'observation de l'UE, Cristian Preda, s'étonne du comportement des candidats qui ne font pas campagne et demandent de surseoir au scrutin.** « *La campagne est très molle. A Tamatave, sur les trente-six candidats, seuls quatre ont fait des gestes. Certains ont distribué des tee-shirts. On a vu des représentants des candidats qui distribuaient des motos et également d'autres candidats qui ont distribué des programmes politiques. Le reste, c'est l'absence totale. Certains candidats préfèrent passer leur temps au siège de la CENI et faire une confrontation avec les institutions de l'Etat au lieu de faire de la compétition électorale, a-t-il souligné. Les responsables politiques se sont mis d'accord pour tenir des élections le 7 novembre et le 19 décembre. En démocratie, une fois que vous êtes dans la compétition, vous jouez le jeu. Vous ne cherchez pas un autre arbitre, une nouvelle transition. Vous ne cherchez pas le passé. Vous regardez vers l'avenir.* »

<sup>4</sup> Cf. Blog Justmad - <https://p1.storage.canalblog.com/19/17/448497/121667383.png>  
<https://www.lexpressmada.com/19/10/2018/campagne-ou-caprice/>

**22/10 - La Commission de contrôle des comptes de campagne se cherche toujours un budget de fonctionnement.** Ses membres ne reçoivent pas leurs indemnités et ne disposent d'aucun local pour travailler. Des discussions entre l'institution et le ministère des finances sont en cours depuis plusieurs semaines. La commission a déjà transmis ses besoins financiers aux autorités, notamment à la primature et à la présidence. Qualifiée de véritable avancée par le premier ministre, l'institution semble être pour l'heure une coquille vide, écrit *RFI*. Des candidats qui eux aussi ont du mal à se mettre en règle : ouvrir un compte unique de campagne et nommer un trésorier. Pour l'heure seul un candidat a transmis son relevé d'identité bancaire à la commission de contrôle. Un manque de volonté pour certains. Pour d'autres, ce sont les banques qui bloquent l'ouverture du compte. C'est notamment leur statut de personnes politiquement exposées qui inquièteraient les établissements bancaires.

**22/10 - Le Comité paritaire de la Charte de bonne conduite pointe du doigt les dérives des candidats Marc Ravalomanana, Hery Rajaonarimampianina et Andry Rajoelina.** Pour livrer son analyse des 15 premiers jours de campagne, le comité a procédé à un relevé précis de tous les faits signalés dans les médias, des appels au numéro vert du projet Fandio et de la plateforme d'alerte précoce du projet Madalarte et des remontées de ses correspondants locaux<sup>5</sup>. Il est ainsi reproché à Hery Rajaonarimampianina des distributions de biens, un abus des ressources publiques et une priorité donnée aux divertissements sur les débats. Pour Andry Rajoelina – qui n'a pas signé la Charte – le comité note des distributions d'argent, des dépenses ostentatoires et également une priorité donnée aux divertissements sur les débats. Le comportement de certains supporters de Marc Ravalomanana est dénoncé. Le rapport établit aussi des points positifs et de bonnes initiatives : il met ainsi en valeur 13 candidats, dont Dama de Mahaleo ou encore Paul Rabary ou Fanirisoa Ernaivo, ex-présidente du SMM, dans leurs engagements pour des débats d'idées constructifs.

**22/10 - Réagissant à l'« accord politique » conclu entre les candidats, le chef de l'Etat par intérim prône « le respect du cadre légal pour consolider les acquis démocratiques. Sortir du cadre constitutionnel implique des incertitudes qui risquent d'être ingérables »,** affirme-t-il.

**La juriste Sahondra Rabenarivo, membre du SeFaFi, s'interroge : les failles constatées dans la liste électorale peuvent-elles constituer un cas de force majeure** qui seul est susceptible, constitutionnellement, d'autoriser le report du scrutin ? Elle redoute elle aussi que cette éventuelle sortie du cadre constitutionnel plonge à nouveau le pays dans le chaos. La loi organique prévoit que la qualification de force majeure est du ressort de la HCC, qui peut décider d'un report ne pouvant excéder 30 jours. Un délai beaucoup trop court pour le groupe de candidats qui préconise la mise en place d'une nouvelle transition, le temps de précéder à une « *refondation* ». La première étape consistant à convoquer dans les prochains jours une « *conférence souveraine* » en vue « *d'assainir le processus électoral* ». Au programme notamment : un changement de gouvernement et le remplacement de la HCC par une « *Cour électorale spéciale* ». A entendre le candidat Tabera Randriamanantsoa, les signataires de l'accord politique, dont l'ancien président Didier Ratsiraka, sont déterminés à aller jusqu'au bout de leur démarche.

**Les dix candidats invalidés par la HCC sont venus en appui aux candidats qui exigent le report du scrutin.** Ils confirment leur participation à la « *conférence souveraine* ».

Les candidats qui ont beaucoup investi dans cette campagne ne veulent pas voir leurs efforts anéantis si près du but. Andry Rajoelina, Marc Ravalomanana, Roland Ratsiraka et Hery Rajaonarimampianina s'accrochent à la légalité du processus électoral et sont décidés à le mener jusqu'au bout. Ils sont appuyés dans leur démarche par les institutions et la communauté internationale, note *Midi. Newsmada* évoque une prise en otage de la population par des pseudo-candidats.

**Pour *L'Express*, les candidats engagés dans cette démarche n'ont pas tort d'exiger de la CENI la justification des 4 000 bureaux de vote supplémentaires qui ont été créés,** dont certains comptent moins de 400 électeurs. Par ailleurs, les augmentations les plus fortes d'inscriptions sur la liste électorale ont été enregistrées dans le Sud où la densité de population est très faible et où l'insécurité généralisée a empêché la population à s'inscrire sur la liste. Dans plusieurs régions du sud le nombre d'électeurs à fait un bon de 40 à près de 55 %.

**Selon Serge Zafimahova de la plateforme Madagascar Développement et Ethique (MDE), l'« accord politique » ouvre la voie à une dérive vers une longue transition.** Un accord qui s'apparente à une œuvre de déstabilisation. Pour ce qui est de l'ouverture de la liste électorale, la CENI indique que sa révision nécessiterait au minimum trois mois. Quant à la « *conférence souveraine* », elle risque de conduire à une transition interminable. Il est noté par ailleurs que le mandat des députés prendra fin en février 2019

<sup>5</sup> <https://www.facebook.com/notes/transparency-international-initiative-madagascar/suivi-du-respect-de-la-charte-sur-la-p%C3%A9riode-du-lundi-08-au-17-octobre-2018-comm/1336915759779204/>

**22/10 - Culte au stade de Mahamasina : Marc Ravalomanana vole la vedette à la FJKM et au président par intérim.** Plusieurs milliers de fidèles de l'Eglise protestante, une grande partie des membres de l'exécutif dirigée par Rivo Rakotovo et deux candidats à la présidentielle, en la personne de Marc Ravalomanana et de Davidson Andriamparany ont assisté à la cérémonie de clôture de la célébration du cinquantenaire du FJKM et du bicentenaire de l'arrivée de la London Missionary Society (LMS). Les deux candidats ont assisté à la cérémonie en leur qualité de responsable au sein de l'Eglise : l'ancien président étant président du comité d'organisation de ce jubilé alors que l'ancien ministre des finances et du budget est président de l'association des laïcs et membre du bureau central national de l'Eglise. Le président de la FJKM, le pasteur Irako Andriamahazosa Ammi, a lancé à l'adresse des candidats : « *soyez des chrétiens prêts à aider la population, ne la méprisez pas, et ne la dupez pas avec de l'argent* ». Marc Ravalomanana qui a pris la parole en tant que président du comité d'organisation du jubilé n'a pas manqué, selon *Tribune*, de se lancer dans un véritable exercice de culte de personnalité. Un véritable clin d'œil à l'assistance qui semblait déjà être acquise à sa cause.

**22/10 - Des proches du candidat Andry Rajoelina rameutent par voie de radio et de télévision leurs partisans non-inscrits sur les listes, écrit *La Gazette*.** Selon eux, il suffit de se présenter aux QG de campagne d'Andry Rajoelina avec la photocopie de la carte d'identité. Cette pièce sera déposée au tribunal en vue de la délivrance d'une ordonnance permettant aux omis de figurer dans la liste et de voter. Une possibilité désormais exclue par les textes en vigueur. Le quotidien redoute que ces appels médiatisés soient à l'origine de troubles le jour du scrutin.

**24/10 - La CENI nie l'existence de bulletins uniques officiels pré-cochés.** « *Personne n'a encore vu jusqu'ici le bulletin unique officiel à utiliser lors du scrutin du 7 novembre* », a déclaré Thierry Rakotonarivo, vice-président de la CENI, répondant aux accusations selon lesquelles des bulletins uniques pré-cochés seraient déjà en train de circuler. Le bulletin unique officiel serait encore en Afrique du Sud, emballé et prêt à être expédié. Il est muni de deux signes distinctifs qui confirment son originalité. Il ne serait pas falsifiable et ne peut être photocopié, selon la CENI.

**24/10 - Le « DFP » ou Dinika ho an'ny Fanavotam-pirenena<sup>6</sup> annonce qu'il déposera des plaintes à l'encontre des fonctionnaires qui font fi des textes en vigueur et participent à la campagne électorale.** Il affirme avoir reçu des centaines de doléances en provenance de ses antennes dans les régions.

**24/10 - Face aux revendications émises par le collectif de candidats, le mouvement Rohy et Transparency International (TI-IM) déclarent qu'ils ne sont favorables ni au report des élections qui serait illégal, ni à une nouvelle transition** qui ne pourrait avoir que des impacts négatifs sur la population et le pays<sup>7</sup>. Les deux associations considère que la CENI a fourni « *des efforts consistants* » pour fiabiliser la liste électorale. Rohy s'est organisé avec ses partenaires pour couvrir des bureaux de vote dans les lieux les plus peuplés et les plus enclavés. Il demande à tous les candidats de disposer des délégués dans les 24.853 bureaux afin de sécuriser au maximum le scrutin. Il exhorte le gouvernement à communiquer sur tous les aspects techniques de l'organisation car « *le faible accès à l'information et le déficit actuel de communication entretiennent l'opacité et engendrent nécessairement des inquiétudes et des rumeurs incontrôlables* ». Rohy et TI-IM ne sont pas non favorables à la mise en place d'une Cour Electorale Spéciale (CES) en cette période très proche du premier tour.

**A ce jour aucun des 36 candidats n'a renvoyé le formulaire leur demandant les origines et le montant de leur budget de campagne** qui leur a été transmis par la société civile, notamment le mouvement Rohy et Transparency International (TI-IM). Le questionnaire avait pour but d'apprécier l'effectivité de la prise en compte de deux engagements de la Charte de bonne conduite et d'intégrité des candidats relatifs à la transparence financière de leur campagne.

**24/10 – Le CFM appelle à l'apaisement.** Face à la conjoncture et notamment à la veille de la « *conférence souveraine* » initiée par des candidats, Alphonse Maka demande aux protagonistes des élections de respecter la loi et la Constitution. « *Seule la HCC peut prendre une décision concernant le report ou non de l'élection. Je demande ainsi à tous les acteurs de débattre dans le respect de la loi* », a-t-il déclaré.

**25/10 - « Conférence souveraine » : les 25 candidats confirment la tenue de leur rassemblement** qui doit réunir plus d'un millier de participants au CCI d'Ivato. « *Il n'y aura pas de coup d'Etat !* », affirme Tabera Randriamanantsoa, l'un des 25 candidats qui ont signé l'accord politique. D'après lui, il faut avancer malgré les obstacles. « *Je pense que personne ne cautionne les anomalies dans la liste électorale. Nous nous battons*

<sup>6</sup> Le « *Dinika ho an'ny fanavotam-pirenena* » est composé notamment du regroupement syndical « *Afo Sendikaly* », du « *Fiaraha-mientan'ny kristianina* », de la commission Justice et Paix de l'Eglise Catholique, du mouvement pour la liberté d'expression, du syndicat des enseignants Fram

<sup>7</sup> Cf Blog Justmad – Communiqué - <https://p9.storage.canalblog.com/90/95/448497/121725513.pdf>

pour une liste électorale crédible et fiable. Nous nous battons pour un juge constitutionnel impartial. », lance-t-il. « Il n'y a rien d'illégal dans l'organisation de cette conférence souveraine. C'est notre droit en tant que candidat à l'élection présidentielle. D'ailleurs, cette conférence souveraine va se dérouler dans un endroit privé. », affirme le candidat. Les invitations ont été largement distribuées à la classe politique, aux religieux, à la société civile et aux simples citoyens. *Midi* s'interroge sur la force exécutoire de l'éventuelle résolution qui sera adoptée. Tabera Randriamanantsoa rétorque à ces objections : « Nous savons déjà comment mettre en œuvre les décisions qui seront prises par les participants à la conférence souveraine. Comme son nom l'indique, la conférence est souveraine. »

**26/10 – « Conférence souveraine » : 19 des 25 candidats ayant signé l'accord politique de Nanisana donnent 72 heures au gouvernement, à la CENI et à la HCC pour la réouverture de la liste électorale.** Parmi les signataires de la résolution dénommée « *Convention nationale souveraine* », Didier Ratsiraka, le pasteur Mailhol, la magistrate Fanirisoa Ernaivo et Tabera Randriamanantsoa, lequel a demandé à tous les candidats d'arrêter leur campagne. « *S'il y a d'autres candidats qui adhèrent à cette convention, qu'ils arrêtent de mener campagne et qu'ils se consacrent à la mise en œuvre de la convention* », a-t-il lancé. Dans un communiqué, la HCC a condamné l'initiative des 19 candidats. **Le premier ministre laisse entrevoir la possibilité de sanctionner les candidats qui ne respectent pas les engagements signés lors du dépôt de leur candidature. Pour *Midi*, le divorce est consommé entre partisans et adversaires du scrutin du 7 novembre.**

**26/10 - Véronique Voulard-Aneini, ambassadrice de France, a annoncé le versement d'une contribution additionnelle de 100 000 dollars au projet Sacem.** La France avait déjà contribué à hauteur de 360 000 dollars au projet. « *La France est très désireuse que cette étape se déroule dans le respect des délais et du cadre constitutionnel (...) L'échec du processus peut signifier un retour en arrière dont ne profiteront que quelques uns au détriment de la majorité. (...) Madagascar a la possibilité d'organiser des élections exemplaires. Il doit saisir sa chance et briser ainsi les cycles des crises dans lesquelles le pays a été trop longtemps plongé* », a-t-elle déclaré. La Norvège, pour sa part, apportera un concours financier, de même que la Commission de l'UA qui a annoncé une contribution d'un montant de 100 000 dollars.

**26/10 - Un courant prône le vote blanc.** Une initiative présentée comme apolitique, lancée par un ancien journaliste, Patrick Andriamahefa, qui encourage les citoyens à manifester ainsi leur désapprobation à l'égard des candidats. Il espère pouvoir franchir la barre des 10 % de votes blancs.

**26/10 - Jean Max Rakotomamonjy et Bruno Rabarihoela, porte-paroles du collectif des 25 candidats, ont déposé une requête à la HCC aux fins de réouverture de la liste électorale.** Ils avaient auparavant tenté de réunir des supporters devant le stade de Mahamasina et demandé à rencontrer Rivo Rakotovo, chef d'Etat par intérim. Ils soulignent qu'ils sont prêts à participer au scrutin à condition que les autorités prennent les mesures nécessaires pour inscrire dans la liste électorale les citoyens qui sont en droit d'y figurer et d'y enlever les doublons et les décédés. Le collectif donne 72 heures aux autorités pour satisfaire cette revendication. La candidate Arlette Ramaroson a déclaré lors de la tentative de manifestation : « *Les dés sont jetés et nous sommes en train de sensibiliser les électeurs sur le danger qui menace leur vote* », exprimant ses craintes quant aux irrégularités, aux bulletins supposés pré-cochés et surtout aux imperfections de la liste électorale.

**26/10 - La HCC, dans un communiqué, donne sa définition des « omis » de la liste électorale.** Elle souligne que « *ne peut être considérée comme omise que la personne dont le nom ne figure pas sur la liste électorale, ou a été radié de la liste, par suite d'une erreur purement matérielle* ». Cela signifie que ceux qui n'ont pas procédé à la demande d'inscription ne peuvent pas se prévaloir du « *statut d'omis de la liste* ».

**27/10 - Jean Max Rakotomamonjy et une délégation de candidats ont été reçu par Rivo Rakotovo.** « *On a eu un véritable dialogue malgache-malgache. Nous avons remis entre les mains du président de la République par intérim la résolution de la conférence souveraine. Il nous a écoutés et il nous a promis qu'il va prendre ses responsabilités* », a expliqué le candidat. « *Les risques d'une crise postélectorale sont énormes si les responsables s'entêtent à ignorer les réalités. Et ce alors que nous voulons organiser une élection dont le résultat doit être accepté par tous* », a-t-il rappelé. Le chef de l'Etat devrait ainsi, selon *Midi*, réunir en urgence les hauts responsables des institutions et des organes étatiques concernés par le processus électoral.

**27/10 - « En ne jouant pas la transparence financière, les candidats méprisent les citoyens », déclare Ketakandriana Rafitson, directrice de Transparency International Initiative Madagascar (TI-IM).** En tant que représentante de la société civile, elle dénonce la débauche de moyens des trois plus gros candidats, les promesses ubuesques lancées à la foule lors de meetings fastueux, l'absence de projet concret de société et le manque de transparence des fonds investis dans la campagne. Une « *situation indécente* » explique-t-elle,

« pour les millions de Malgaches qui peinent à se nourrir au quotidien »<sup>8</sup>. « Les principaux candidats dépensent des sommes colossales, qui atteignent des dizaines de millions d'euros, pour faire campagne », explique la correspondante de France 24 qui rappelle que « selon une étude de l'UE, le président sortant Hery Rajaonarimampianina avait dépensé 43 millions de dollars en 2013, soit deux fois plus que Donald Trump par voix obtenue. Cela fait de l'électeur malgache l'un des plus chers au monde ».

**29/10 - Les violences relevées par le projet d'appui à la prévention et la gestion de conflits et violences potentiels liés aux élections (PEV Madagascar) se multiplient dangereusement.** Depuis l'ouverture de la campagne, le PEV ne cesse de rapporter des témoignages de violences, sous toutes formes, et de non-respect de la loi occasionnant un climat de conflit entre les candidats. Des agressions physiques sont rapportées. Dans l'ensemble ces actes se déroulent entre partisans des candidats considérés comme favoris, Andry Rajoelina, Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina mais le pasteur Mailhol n'est pas épargné ni l'ancien premier ministre Jean Ravelonarivo. Le président sortant a déjà fait part de la perturbation de sa campagne par des fauteurs de troubles issus du camp de l'ancien président de la Transition. A Antsirabe des jets de pierre ont perturbé le rassemblement organisé par le Mapar, entraînant l'arrestation d'individus pris sur le fait. Dans la capitale, les échauffourées se sont multipliées, faisant de nombreux blessés. Une femme supporter de Marc Ravalomanana aurait été mortellement molestée. *Midi* note une propension des candidats à verser dans la provocation.

**Pour L'Express, la campagne a pris un virage dangereux et pourrait conduire le pouvoir à décréter l'état d'urgence.** Les réseaux sociaux alimentent ce climat de tension. La CENI semble impuissante à ramener les partisans des candidats à la raison. Il en va de même pour le Comité paritaire de la Charte de bonne conduite, malgré les appels lancés aux candidats et la dénonciation de leurs mauvaises pratiques.

**Le second rapport du Comité partiale de la Charte de bonne conduite confirme les dérives constatées au début de la campagne.** Les démonstrations de force l'emportent sur les débats d'idées et les insultes pleuvent entre les candidats. Le président sortant et Andry Rajoelina sont montrés du doigt pour le déploiement de moyens faramineux. Pour le Comité de suivi, il y a manquement du groupe des 25 candidats signataires de l'accord de Nanisana par rapport sur l'article de la Charte qui prône le refus de toute manipulation de la liste électorale après sa clôture officielle. Les observateurs affirment qu'ils porteront plainte auprès des tribunaux pour les dérives les plus graves.

**29/10 - Une forte délégation d'observateurs de la SADC est arrivée à Madagascar.** Elle va déployer ses agents dans une dizaine de régions du pays. En septembre, une première délégation était venue à Antananarivo pour constater l'évolution de la situation. Lors de leur rencontre avec le chef de l'Etat, la délégation dirigée par le ministre des affaires étrangères de Zambie a évoqué des doléances de certains candidats. La mission a par la suite précisé que « le respect de la transparence de l'élection et de l'indépendance de la CENI ne revient pas à la SADC, mais relève de la souveraineté du gouvernement malgache ».

Le diplomate algérien Ramtane Lamamra, à la tête de la délégation de la mission d'observation électorale de l'UA, a souligné lors de sa rencontre avec Rivo Rakotovo, « le succès de la démocratie à Madagascar » après avoir manifesté sa satisfaction quant à l'évolution du processus électoral en cours dans le pays.

**30/10 - Le chargé d'affaire de l'ambassade des Etats-Unis pour le respect de la date du 7 novembre.** « Nous pensons que l'actuelle liste électorale qui a été validée par l'OIF est satisfaisante. Il faut respecter la date de l'élection qui a été fixée dès le début. Nous estimons que la réouverture de la liste électorale et le report du scrutin que cela pourrait engendrer ne sont pas conformes à la Constitution ». **Des propos relayés par la HCC, qui fait remarquer que les procédures de révision spéciales sont susceptibles de générer de nombreuses dérives dans l'établissement de la liste électorale.** Les pratiques permettant de « gonfler » la liste ne permettent pas de contrôle effectif par les acteurs du processus électoral compte tenu des délais impartis.

**30/10 - L'ultimatum lancé par les 25 candidats est arrivé à échéance. Toutes les démarches engagées pour tenter de convaincre les responsables étatiques ont été vaines.** Dos au mur, le mouvement risque d'être tenté de jouer le tout pour le tout en organisant un meeting commun devant le stade de Mahamasina et en se rendant dans les régions pour des opérations de « contre-propagande ». Le préfet de police de la capitale a prévenu que des mesures draconiennes ont été prises pour sécuriser le processus électoral. Les perturbateurs sont menacés d'arrestation et de transfert immédiat à la maison de force de Tsiafahy. Des éléments des forces de l'ordre seront déployés pour sécuriser les zones sensibles ainsi que les institutions chargées de l'organisation de l'élection.

<sup>8</sup> Cf Interview au micro de RFI : <http://www.rfi.fr/emission/20181027-jouant-pas-transparence-financiere-candidats-meprisent-citoyens>

**31/10 - La manifestation du collectif des 25 candidats a pu se tenir à Mahamasina. Les forces de l'ordre qui quadrillaient étroitement les lieux ont cédé la place.** La manifestation avait été autorisée par la préfecture de police mais son encerclement par les forces de l'ordre a probablement découragé le public. L'affluence n'était pas au rendez-vous. « *Le week-end dernier, Andry Rajoelina a tenu une manifestation ici, mais vous ne l'aviez pas quadrillé alors pourquoi aujourd'hui, avec nous, les 25 candidats, vous agissez ainsi ?* » a déclaré Tabera Randriamanantsoa à l'adresse des forces de l'ordre. Le candidat affirme même avoir assisté à des distributions de 10 000 Ar dans les environs pour empêcher la foule de se rendre au meeting. Les orateurs ont souligné qu'ils ne réclament pas l'annulation de l'élection mais dénoncent les anomalies qu'engendrera immanquablement la liste électorale. Ainsi, peu importe qui sera élu, ils n'accepteront pas le résultat de ce scrutin, ont-ils affirmé. Le collectif des candidats entend tenir un nouveau meeting et poursuivre sa campagne de sensibilisation dans les régions.

**La candidate Fanirisoa Ernaivo, magistrate et ancienne présidente du SMM, présente au meeting de Mahamasina, a tenu des propos extrêmement violents à l'égard des forces de l'ordre<sup>9</sup>.** La candidate, mécontente du bouclage opéré par les forces de l'ordre, leur a expliqué que l'obéissance aveugle aux ordres reçus a pour conséquence de susciter des réactions hostiles de la population, pouvant, comme à Fénérive-Est où trois policiers ont été tués à coup de moellons, aller jusqu'à des actes de vengeance. « *On est tenté de dire 'bien fait pour eux'* », a-t-elle lancé. Provoquante, elle a défié les forces de l'ordre qui recevraient l'ordre de l'arrêter, leur promettant une vengeance populaire. Le rapporteur de la CNIDH a publié un communiqué condamnant les homicides volontaires, les atteintes au droit à la vie et l'incitation à la haine et appelant au respect des droits de l'homme. Le ministère de la justice a condamné les propos virulents de Fanirisoa Ernaivo. Dans un communiqué le ministère souligne que les propos de la juge sont contraires au statut de magistrat et aux valeurs malgaches.

**Le HVM et le Mapar se disputent l'attribution du Coliseum d'Antsojombe pour la tenue de leur grand meeting de fin de campagne.** Le site a été réservé par le HVM dès le début de la campagne mais le Mapar d'Andry Rajoelina, celui qui a construit le Coliseum en 2010, durant la Transition, considère qu'il est prioritaire. Les négociations engagées n'ont pas encore abouti mais Andry Rajoelina n'a pas attendu leur conclusion pour appeler à son rassemblement sur les ondes et les réseaux sociaux. La presse redoute que cet imbroglio accroisse encore la tension qui règne en cette fin de campagne et que le forcing d'Andry Rajoelina fasse de lui la victime toute désignée du pouvoir aux yeux des électeurs.

**Seuls cinq candidats ont ouvert un compte unique de campagne.** Une situation qui interpelle le Samifin et la Commission de contrôle du financement de la vie politique (CCFVP). Les sommes déposées sur ces cinq comptes sont d'un montant dérisoire (1 million Ar). Les organes de contrôle ne disposent d'aucun pouvoir de contrainte. Le CCFVP ne pourra mettre en œuvre son contrôle qu'en fin de campagne, sur la base des états financiers remis. Quant au Samifin, il ne peut intervenir qu'à partir des Déclarations d'opérations suspectes (DOS) transmises par les banques. Le Samifin indique cependant qu'il exploite les bases de données existantes, au niveau national comme international, pour essayer de détecter d'éventuelles opérations suspectes de financement. Le service aurait en outre reçu de nombreuses informations relatives à des suspicions de blanchiment d'argent. Les investigations sont en cours a affirmé Lamina Boto Tsara Dia, son directeur général.

## **DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE**

**24/09 - « Développement humain : des indicateurs inquiétants pour Madagascar, placé au 161<sup>e</sup> rang sur 188 pays », titre Midi.** L'IDH 2018 qui vient d'être publié indique que même si Madagascar a légèrement amélioré son score, passant de l'indice 0,512 à 0,519, le pays a régressé dans le classement, passant de la 159<sup>e</sup> à la 161<sup>e</sup> place. Selon les indicateurs mis à jour, l'espérance de vie à la naissance des Malgaches est de 66,3 ans. Pour l'éducation, le nombre d'années de scolarisation espéré pour un enfant inscrit à l'école est de 10,6 ans. Le chômage et le sous-emploi atteignent des niveaux alarmants : 86,4% de la population active est sous-employée et le revenu par tête est inférieur à 3,1 dollars par jour. Le rapport affiche également des difficultés au niveau de l'insécurité, avec un haut risque d'homicide de 7,7 cas pour 100 000. Certains indicateurs ont connu toutefois une certaine évolution positive, à l'exemple de la promotion du genre, du développement numérique - avec un taux d'accès à Internet de 4,7 % - ou encore du développement des flux financiers et commerciaux. Malgré cela, la plus grande partie des transactions s'opèrent encore dans le secteur informel et au niveau de l'économie souterraine.

### **► Insécurité, dahalo, vindicte populaire, enlèvements**

<sup>9</sup> <https://www.lexpressmada.com/31/10/2018/meeting-a-mahamasina-faniry-ernaivo-accable-les-forces-de-lordre/>

**01/10 - Suite aux émeutes qui se sont produites à Morondava, des mesures sévères de contrôle des entrées et sorties de véhicules ont été prises.** Tous les véhicules doivent circuler en caravane et être escortés par les forces de l'ordre entre et Morondava et Mahabo, à 40 km. Objectif : protéger les passagers d'éventuels assauts. Lors des émeutes, des voyageurs, parmi lesquels des touristes, ont été attaqués et dévalisés. Des plaintes ont été déposées. Huit individus ont été arrêtés en flagrant délit. La ministre de la justice condamne les menaces proférées à l'encontre des magistrats qui ont accordé une liberté provisoire à deux présumés voleurs de zébus, libération à l'origine pour partie des troubles qui ont secoué la ville et ses environs. Le site *lignedemire.info* rapporte des propos qui auraient été tenus par le commandant de la gendarmerie, le général Andrianjanaka Njatoarisoa, mettant en cause Hawel Mamod'Ali, député Mapar de Morondava, qui aurait utilisé sa radio locale pour inciter la population à la haine et à la révolte.

**17 personnes inculpées ont été placées en détention provisoire dans l'attente de leur procès.**

**01/10 - Un directeur d'école tué par balle par des dahalo dans le district de Manja.** Le village avait été pris d'assaut par une soixantaine de malfaiteurs venus s'emparer de troupeaux. L'épouse de la victime a été prise en otage et relâchée 25 km plus loin, grâce à l'intervention des villageois et des forces de l'ordre. 120 zébus ont été dérobés. Le groupe a poursuivi sa route pour tendre une embuscade dans un autre village. Cinq dahalo ont succombé aux tirs des gendarmes.

**01/10 - Selon le général Jean Christophe Randriamanarina secrétaire d'Etat chargé de la gendarmerie nationale, certains gendarmes jouent un double jeu vis-à-vis des dahalo.** Une information délivrée par le site *lignedemire.info*.

**08/10 - Un réseau de blanchiment de bœufs volés épinglé à Mahajanga.** Quatre fonctionnaires, dont un vétérinaire, suspectés d'avoir délivré de faux documents de traçabilité ainsi que plusieurs complices comparaissent au tribunal local. Les opérations frauduleuses se sont déroulées dans le district d'Ambato Boeny. Les bêtes, qui faisaient partie du butin de dahalo, étaient convoyées jusqu'à Tsiroanomandidy où elles étaient réceptionnées par un « *grand patron* ». Celui-ci a également été interpellé, avec un intermédiaire.

**08/10 - Premier bilan de l'opération « Mandio » conduite par les forces de l'ordre dans les régions Betsiboka, Alaotra Mangoro, Boeny, Sofia et Analamanga.** 66 individus kidnappeurs présumés ont été arrêtés, 61 d'entre eux étaient en train de préparer des attaques. 25 attaques de dahalo ont été enregistrées, 11 dahalo ont été arrêtés et 17 abattus. 428 zébus ont été volés et 70 % ont été restitués à leurs propriétaires.

**19/10 - Bilan de l'opération « Mandio » dans la région Diana :** 1,2 tonne de chanvre indien ont été saisis ainsi que 614 zébus volés et 15 armes à feu de fabrication locale. Par ailleurs, 200 000 Ar de faux billets ont été saisis. Les faussaires ont été confiés à la justice. Les forces de l'ordre ont enregistré 226 affaires contentieuses impliquant 172 personnes, dont 87 ont été placées sous mandat de dépôt.

**Depuis le début de l'année, 700 personnes ont été arrêtées au niveau national dans le cadre de l'opération « Mandio »,** dont 300 jetées en prison, indique le colonel Zafisambatra Ravoavy, responsable de communication de la gendarmerie. 128 armes à feu ont également été saisies.

**23/10 - Deux présumés dahalo ont été abattus par les forces de l'ordre lors d'une tentative de fuite, près de Tsiroanomandidy, dans le cadre de l'opération « Mandio ».** Les deux corps criblés de balles ont été laissés sur place et dévorés par des bêtes. La famille accuse la gendarmerie d'avoir procédé à une exécution sommaire. Elle demande une enquête sur les circonstances de ce drame.

**10/10 - Les attaques de dahalo s'intensifient dans des communes de la région Androy.** Les fokontany enclavés recensent en moyenne deux à trois attaques de dahalo par semaine. Ces dahalo volent de troupeaux, tuent et kidnappent des habitants.

**17/10 - Les habitants d'une commune enclavée du district d'Iakora ont abandonné leur village pour échapper à l'insécurité et se réfugier dans d'autres fokontany.** Les équipes sanitaires qui se sont rendues sur place en raison d'une suspicion de peste, au terme de plusieurs jours de marche, ont trouvé un village déserté. Les dahalo sévissent dans le secteur depuis 2012. Le ministère de la défense a mis à disposition du ministère de la santé un hélicoptère pour organiser les mesures de riposte sanitaire, les villages étant en outre frappés par le paludisme.

**19/10 - Huit dahalo passés par les armes à Antsahavola.** Une bande de 18 malfaiteurs armés avaient attaqué un village pour voler des bovidés. Une femme et son bébé avaient été pris en otage. Les forces de l'ordre sont parvenues à rattraper le groupe dans sa fuite grâce au prêt d'un véhicule par un habitant. Un violent affrontement s'en est suivi durant trois heures. Huit dahalo sont tombés sous les balles de la police. Les survivants ont pris la fuite, abandonnant leur butin et libérant leurs otages.

**25/10 - Trahison de dahalo repentis - Attaque de la caserne de gendarmerie à Amboasary-Sud par 80 hommes armés.** Les assaillants ont libéré deux détenus et dérobés une arme et des munitions. Trois d'entre eux ont été abattus. Le logement des gendarmes a été saccagé et pillé. Les centaines de dahalo armés repentis placés sous l'autorité du commandant de la compagnie territoriale de gendarmerie se sont abstenus d'intervenir. Ils sont suspectés de complicité avec les assaillants. La liste des assaillants a été établie et des recherches sont lancés pour les retrouver.

**01/10 - A Miandrivazo, un affrontement entre groupes rivaux de villageois, conduits par les chefs Fokontany, a fait 12 morts.** Lors des heurts des balles ont frappé la caserne de brigade de gendarmerie.

**16/10 - Destruction d'armes. Dans le cadre du mois de l'amnistie des armes, le ministère de la défense nationale a procédé à la destruction en public de 843 armes** rendues ou saisies lors des opérations de sécurisation menées par les forces de l'ordre. « *Les armes doivent contribuer au maintien, de la paix et en aucun cas, être un facteur de trouble* », a déclaré le premier ministre, Christian Ntsay au cours d'une spectaculaire cérémonie sur le parvis de l'hôtel de ville. Les détritres seront recyclés à l'usine militaire de Moramanga pour la fabrication des matériels agricoles. Le chef du gouvernement a ajouté que « *les détenteurs d'armes illégales ont jusqu'à la fin du mois d'octobre pour les déclarer* ». Cette cérémonie est une première dans l'histoire du pays, et résulte de l'engagement du gouvernement à mettre fin aux flux illicites des armes et de la criminalité organisée, en vue de la pérennisation de la paix et de la sécurité à Madagascar. Christian Ntsay a salué les efforts déployés par les parties prenantes et surtout l'initiative de l'UA à soutenir la Grande île en matière de sécurité.

**04/10 - Suite à l'incendie ayant détruit 385 habitations à Mananjary, des scènes d'émeute se sont produits dans la ville. L'arrestation d'un présumé pyromane a provoqué un début de vindicte populaire.** La foule a exigé que l'individu lui soit remis. Le commissariat a été assiégé, obligeant les forces de l'ordre à évacuer le prévenu à la prison, où les auditions se sont poursuivies. Le jeune homme avait été intercepté par une patrouille villageoise, qui lui a fait subir de mauvais traitements. Des habitants s'opposant aux maltraitements ont exigé qu'il soit remis à la police. Les scènes d'émeute ont éclaté durant sa garde à vue.

**25/10 - Fénériver-Est : trois inspecteurs de police en service commandé victimes de vindicte populaire.** Ils s'étaient rendus en tenue civile dans un village pour procéder à une perquisition et à l'arrestation d'un homme suspecté de vol de vanille. La population s'est déchaînée sur eux, convaincus qu'ils étaient des imposteurs, le village ayant subi récemment des actes de banditisme. Les trois hommes ont présenté en vain leur ordre de mission et leur carte professionnelle. Les corps des trois victimes, laissés sur place, ont été récupérés par leur famille et les forces de l'ordre. Un quatrième policier est parvenu à échapper à la foule déchaînée. Le chef Fokontany est mis en cause pour ne pas avoir prévenu la population de cette mission. « *L'ouverture d'une enquête est obligatoire. Cela ne passera pas forcément par l'arrestation, il faut savoir les circonstances de ce lynchage* », déclare le directeur régional de la police de Toamasina. Pour le premier ministre, Christian Ntsay, « *cette justice populaire n'est pas acceptable, elle ne pouvait pas continuer et l'État doit affirmer son autorité pour que ce genre d'événement ne se reproduise plus*, ajoutant : *il s'agit d'une interpellation de l'Etat dans la mesure où nous avons besoin de restaurer la confiance entre l'État et la population.* » Mais prévient-il, « *sans justice sociale il n'y aura pas paix sociale. Et aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de continuer les efforts pour que la justice soit plus équitable, pour que les forces de sécurité soient des plus professionnelles et puissent résoudre vraiment la corruption et de mauvaises pratiques des uns et des autres* »

**Des menaces de représailles des forces de l'ordre ont été véhiculées sur les réseaux sociaux,** faisant craindre le déclenchement d'une opération punitive comme à Antsakabary. La population s'est mobilisée pour faire face à toute éventualité, des habitants ont fui le village. Les hauts responsables du ministère de l'intérieur et de la sécurité public sont parvenus à désamorcer une situation devenue explosive. Le syndicat des inspecteurs et brigadiers de police de Mahajanga demande aux autorités que toute la lumière soit faite sur les auteurs de ce crime. Le ministère de la sécurité publique a déposé plainte pour le lynchage des trois inspecteurs de police.

**26/10 - Une foule furieuse s'est abattue sur le commissariat et la brigade de gendarmerie de Vavatenina pour obtenir la libération d'un détenu.** Pour se dégager les forces de l'ordre ont dû procéder à des tirs de sommation. Plusieurs policiers ont été blessés. Le chef de district est parvenu à rétablir le calme. A l'origine de cette vindicte populaire, l'arrestation d'un individu compromis dans une tentative d'acte de banditisme. Lorsque l'attaque a été déclenchée, le prévenu avait déjà quitté les lieux pour être placé en lieu sûr à Fénériver Est.

**26/10 - Vindicte populaire à Andapa - La gendarmerie a tiré dans la foule jetant des galets sur la caserne de gendarmerie pour exiger que lui soit remis un prévenu suspecté du meurtre de deux fillettes.** On

compte deux morts (un homme âgé de 25 ans et une jeune mère de 19 ans, enceinte) et une dizaine de blessés. Un jeune homme a dû être amputé d'une jambe à cause de ses blessures par balles, les autres blessés ont reçu des balles dans le dos ou sur les bras. Leurs proches, comme ceux des deux personnes décédées, réclament des réparations. Ils exigent par ailleurs que justice soit rendue concernant le meurtre des deux jeunes filles. La découverte des corps sans vie des deux enfants avait été faite par le fokonolona. Les victimes avaient été violentées, leurs yeux arrachés. La mobilisation populaire a été organisée par les membres de la famille des fillettes victimes. *Tribune* déplore qu'aucun des candidats à la présidentielle ose aborder la question des vindictes populaires et propose de solutions à un phénomène qui se généralise.

**31/10 - Une pharmacienne de Mahajanga victime de tireurs isolés sur la RN 4.** Le conducteur du véhicule a accéléré après avoir remarqué la présence de trois individus sur le bord de la chaussée, dans un endroit isolé. Poursuivant sa route, il ne s'est rendu compte qu'un peu plus loin que l'une des passagères avait été atteinte mortellement par une balle.

**02/10 - Onze individus suspectés d'être les auteurs d'un kidnapping dans le district de Maevatanana ont été arrêtés par la gendarmerie dans le cadre de l'opération « Mandio ».** Ils sont suspectés d'avoir kidnappé les agents de la société Kraoma dans l'une des communes du district et ont reçu une rançon de 250 millions Ar. Le nombre total des suspects dans cette affaire s'élèverait à 17 individus. Six resteraient donc à retrouver.

**15/10 - Un français d'origine indienne, Shabir Molou, propriétaire d'une pharmacie, enlevé dans un quartier résidentiel et sécurisé de la capitale.** Le rapt a été commis en plein jour dans sa villa située à côté de la Résidence de France, par une escouade de cinq hommes encagoulés et lourdement armés. Les forces de l'ordre n'ont pas été saisies officiellement par la famille. Le Collectif des Français d'origine indienne a lancé un appel à témoins. « *La rançon réclamée pour sa libération serait-elle destinée à renflouer le budget de campagne d'un candidat ?* », s'interroge *La Gazette*. Six membres du personnel de la victime ont été entendus par la brigade criminelle. La communauté indienne promet une très forte récompense pour tout renseignement communiqué sur l'identité des auteurs, filmés par une caméra de surveillance. Des opérateurs économiques interpellent les autorités et leur demandent d'agir efficacement pour mettre un terme à ces enlèvements qui font fuir les investisseurs. **Sabir Molou a été relâché** après avoir été retenu en captivité pendant une dizaine de jours. Les clauses de la remise en liberté ne sont pas connues.

**23/10 - Un ressortissant français tué lors d'un cambriolage.** Stéphane Laurin, directeur général de l'usine franche textile Festival, spécialisée dans la confection de vêtements pour enfants, a été tué d'une balle dans la tête après avoir surpris un groupe de cinq cambrioleurs dans sa maison. Nouvelle illustration de l'insécurité qui règne dans la Grande île, écrit *L'Express*. La communauté française est sous le choc. « *Après une période de relative accalmie, l'enlèvement de M. Sabir Molou, la semaine dernière, puis le meurtre de Stéphane Laurin font craindre une nouvelle période de criminalité* », a déclaré sur sa page Facebook Jean-Hervé Fraslin, conseiller consulaire des Français de Madagascar. Celui-ci devait participer à une réunion du Comité de sécurité présidée par l'ambassadeur de France. Il était question d'analyser « *l'évolution des risques, les actions des services de sécurité et de justice malgaches et les recommandations qui peuvent être adressées, notamment aux Européens établis dans la Grande Île* ». Le président du Syndicat des industries de Madagascar (SIM), Freddy Rajaonera, dénonce un climat d'insécurité et d'instabilité<sup>10</sup>.

**19/10 - Quatre membres de la cellule mixte d'enquête anti-kidnapping, dont trois gendarmes, placés en détention préventive pour une affaire de corruption présumée.** Ils ont été présentés devant le Pôle anti-corruption. Trois autres membres ont bénéficié d'une liberté provisoire. Une plainte avait été déposée par la victime d'un racket. Plusieurs millions Ar ont été retrouvés par les enquêteurs au domicile de l'un des prévenus.

**16/10 - Kidnapping de deux femmes à Morafeno Tsaratanàna dans le cadre de l'attaque à main armée d'un foyer. Une rançon de 200 millions Ar a été exigée,** puis revue à la baisse grâce aux négociations qui ont pu s'engager. Les captives ont été libérées moyennant le versement d'une rançon de 10 millions Ar.

**18/10 - Une bande de 16 dahalo armés kidnappe quatre enfants dans une carrière à Maevatanana. Ils exigent le paiement d'une rançon de 50 millions Ar.** Les enfants appartenaient à un groupe d'une centaine de personnes qui passaient la nuit sur place. Ils étaient sous la protection du propriétaire de la mine, ce qui laisse supposer que les malfaiteurs cherchaient à racketter le « *patron* ».

<sup>10</sup> [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/23/l-attractivite-de-madagascar-mise-a-mal-par-une-insecurite-persistante\\_5373456\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/23/l-attractivite-de-madagascar-mise-a-mal-par-une-insecurite-persistante_5373456_3212.html)

**17/10 - L'équipe nationale de football, qui venait de se qualifier pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2019, est tombée dans une embuscade à proximité du stade de Vontovorona.** Des étudiants de l'Ecole supérieure polytechnique avaient barré la route. Ils protestaient contre une coupure d'électricité qui durait depuis trois jours. Ils ont réclamé de l'argent aux joueurs et ont jeté des pierres sur leurs véhicules. *Le Monde* écrit : « *Dans un contexte de pauvreté extrême, les actes de banditisme peuvent aussi relever du ras-le-bol de la population. Ce que les footballeurs ont bien compris : sortis indemnes de cet événement, ils ont annoncé dans un communiqué qu'ils allaient, par solidarité, reverser l'intégralité de leurs primes de match contre la Guinée équatoriale. Sur les cinq dernières années, selon les statistiques de la gendarmerie nationale, 4 000 personnes ont été tuées à Madagascar, victimes du banditisme.* ».

## ► Justice, gouvernance

**19/10 - La Haute Cour de Justice (HCJ) enfin opérationnelle.** Ses membres ont été présentés officiellement et ont prêté serment. Les quatre premiers dossiers qui seront traités concernent un ancien président de la République et d'anciens ministres, dont les noms n'ont pas été révélés. *L'Express* estime que le premier dossier concerne Jean Razafindravonona, ancien ministre des finances du gouvernement Kolo, arrêté le 21 mars et placé en détention préventive. La HCC a déclaré le 23 août qu'il était justiciable devant la HCJ. La requête déposée par un collectif demandant la destitution du président de la HCC pourrait être le second dossier. La presse s'interroge sur la requête concernant un président de la République. « *On attend de voir comment cette institution fonctionnera et si ses membres ont toute latitude pour instruire des dossiers sensibles. Les déclarations faites par la ministre de la justice lors de la présentation de ses membres vont dans ce sens, mais on peut s'interroger sur la manière de traduire ces intentions dans les faits* », écrit *Midi*.

**07/10 - Pour lutter contre la corruption, la justice malgache mise sur l'informatisation.** C'est un message et un signal fort que le ministère de la justice envoie à la population et aux policiers, gendarmes, juges, avocats ou personnels pénitentiaires, écrit *RFI*. Dans le cadre du projet d'informatisation de la chaîne pénale soutenu par l'UE, un logiciel dénommé InfoTPI a été testé dans plusieurs tribunaux. Le but est d'améliorer l'administration de la justice pénale et de limiter au maximum les possibilités de corruption à chaque étape du traitement d'un dossier. La phase de test a été concluante. Le logiciel devrait être déployé dans tous les tribunaux pénaux d'ici janvier 2019. « *Avec InfoTPI, on a la garantie que toutes les pièces sont scannées avec un code barre. On peut les retrouver n'importe quand. Donc, si quelqu'un voulait supprimer un dossier, il faut qu'il se logue d'abord, et ce sera tracé où ça a été supprimé et par qui. Le but de tout ça, au niveau de la chaîne pénale, c'est d'assurer une transparence dans la lutte contre la corruption, et pour les usagers, la célérité et la traçabilité de leur dossier* », explique un procureur. Grâce à un ordinateur mis à disposition au tribunal, le justiciable peut se connecter à son dossier pour savoir où en est la procédure, entre les mains de qui et quelle sera la prochaine étape. Mais « *pour que ça marche, il faut vraiment que ça devienne une obligation d'usage pour les utilisateurs. Ça dépendra beaucoup de l'implication et du leadership du ministère de la justice* », affirme-t-il.

**04/10 - Six anciens ministres HVM ont été nommés conseillers spéciaux à la présidence de la République.** Leur nomination aurait été imposée par Hery Rajaonarimampianina la veille de sa démission. L'information a été confirmée deux semaines plus tard par un décret pris par le président par intérim Rivo Rakotovoao. La presse s'interroge sur la nécessité, pour un président par intérim aux pouvoirs limités, de disposer d'un nombre aussi important de conseillers spéciaux.

**05/10 - Pour la première fois, le rapport 2016/2017 de la Cour des comptes est diffusé en direct sur les ondes et à la TV. Il dresse un constat accablant de la gestion des deniers publics, écrit *L'Express*.** Sont plus particulièrement pointés du doigt la gestion de la Jirama, les arriérés de paiement de factures de l'administration à la société d'Etat et les anomalies dans les passations de marchés du ministère de l'éducation. Une part trop importante du budget de l'Etat est consacrée au fonctionnement et la charge des traitements ne cesse d'augmenter. Les dépenses d'investissement n'atteignent pas 25 % du budget.

**17/10 - La société civile, à travers le projet Fandio financé par l'UE, a élaboré un livre blanc mettant en avant les aspirations citoyennes** sur les thématiques suivantes : gouvernance, environnement et ressources naturelles, social et culture, économie et infrastructures. Il fait un état des lieux et formule des propositions de solutions. Ce livre blanc est le résultat de consultations citoyennes et de six ateliers provinciaux clôturés par un atelier national de validation. Les principaux constats sont les suivants : manque de connaissances des lois et réglementations en vigueur par les citoyens, généralisation des pratiques de corruption dans toutes les institutions et à tous les niveaux, mauvaise répartition des moyens, déjà insuffisants, de l'Etat. Les aspects jugés prioritaires sont faiblement financés, comme la décentralisation ou encore le social. Le manque de confiance de la population vis-à-vis des pouvoirs publics est un constat largement partagé, qui se traduit par l'émergence de systèmes locaux de substitution aux institutions existantes : « *dina* » et prééminence du droit coutumier. Est pointée du doigt l'inaction voire la complicité des acteurs politiques face à l'anarchie grandis-

sante dans plusieurs dimensions de la vie du pays (constructions sauvages, exploitation illégale des ressources minières, pillage des aires protégées, feux de brousse, etc.). Sont également dénoncées la forte centralisation du pouvoir, des décisions et des prérogatives favorisant l'omnipotence et l'impunité des dirigeants. Le livre blanc servira d'outil et de référentiel pour analyser les visions, valeurs et programmes des 36 candidats à la présidentielle. La fondation allemande FES et le projet Fandio ont proposé l'organisation d'un débat avec l'ensemble des candidats mais les trois favoris n'ont pas répondu à l'invitation.

**Les 2/3 des candidats ont fui le débat organisé par la FES et le projet Fandio.** Seuls 13 d'entre eux ont répondu à l'invitation et les candidats « à gros budget » ont été les grands absents.

**17/10 - « Assemblée nationale : l'adoption de la loi sur le blanchiment en pointillés »,** titre *La Dépêche*. Les projets de loi sur le recouvrement et l'affectation des avoirs illicites, la lutte contre le blanchiment de capitaux ainsi que le financement du terrorisme devraient être au menu de la session ordinaire qui vient de s'ouvrir mais l'absentéisme des députés, accaparés par la campagne électorale, pourrait encore retarder l'examen de ces textes exigés par le FMI et les partenaires techniques et financiers. Les parlementaires se montrent par ailleurs réticents à adopter le projet portant sur le blanchiment de capitaux, craignant qu'il ait été élaboré dans le seul but de viser quelques-uns d'entre eux.

**19/10 - « Nouveau rebondissement dans l'affaire de biens mal acquis de Mamy Ravatomanga en France »,** écrit le site « *La ligne de mire* ». La quatrième société civile immobilière dont sont actionnaires les époux Ravatomanga a également été saisie en juin 2018 par la justice française, après les trois premières frappées par la même décision. Il s'agit d'une villa estimée à plus de 2 millions d'euros située à St Maur des Fossés. Toutes les propriétés gérées par les quatre sociétés civiles immobilières Aina, Lovanirina, Mialy et Ramy sont maintenant gérées par l'AGRASC (Agence pour la gestion et le recouvrement des avoirs saisis et confisqués) sous tutelle du ministère français de la justice. Le patrimoine immobilier de l'homme d'affaires, PDG du groupe Sodiad et proche d'Andry Rajoelina, est estimé à 4,2 millions d'euros. Un patrimoine acquis en 2010, durant la Transition. Les investigations des magistrats français du pôle financier du parquet de Paris se porteraient aussi sur l'origine de fonds auprès de plusieurs places financières. Les magistrats exploiteraient plusieurs pistes sur l'itinéraire des fonds ayant permis ces acquisitions immobilières et ont demandé la coopération judiciaire des autorités de plusieurs places financières telles que les îles Caïman, Monaco, Hong-Kong et Maurice. Ce dernier pays n'aurait pas donné suite. Un refus qui serait motivé par la présence sur l'île sœur d'une personnalité à la tête d'un cabinet d'affaires qui serait très lié à Mamy Ravatomanga.

**31/10 - Quatre mois après la tenue du concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration à Madagascar (ENAM), les résultats ont enfin été rendus publics, écrit Tribune.** 2 830 candidats pour 195 postes à pourvoir. Des résultats annoncés la veille en grande pompe comme étant absolument fiables et exempts de toute corruption, selon les affirmations du ministre de la fonction publique et des lois sociales, Pierre Houlder Ramaholimasy. Au vu de la composition de la liste, le site met fortement en doute les déclarations ministérielles.

## ► Condition carcérale

**06/10 - A la maison centrale d'Antanimora, dans certains quartiers, plus de 140 détenus dorment dans un unique dortoir, avec 0,5 m<sup>2</sup> par détenu alors que la norme internationale est de 3,4 m<sup>2</sup> au minimum.** L'établissement compte actuellement 3 515 détenus pour 800 places. Un record absolu. Sur ce total on compte 128 mineurs. Le chef d'établissement se repose sur une cinquantaine d'associations culturelles chrétiennes qui apportent leur concours aux agents pénitenciers pour le maintien de l'ordre et pour la préparation de la réinsertion sociale. Les tentatives d'évasion se multiplient. Un phénomène attribué aux conditions carcérales excessivement difficiles.

**22/10 - « 65 à 70 % des détenus souffrent de malnutrition »,** titre *Newsmada*, qui fait état des chiffres délivrés par l'administration pénitentiaire elle-même. En cause, l'insuffisance des rations alimentaires. Les rations habituellement composées de manioc ou de maïs à raison de 300 g par détenu et par jour, ne permettent pas d'atteindre les 2 000 Kcal nécessaires. Le coût de la ration des 24 000 détenus que compte le pays est estimé à 300 Ar. Le coût journalier d'un prisonnier est de 1 000 Ar si l'on prend en compte le bois de chauffe, l'eau et la ration hebdomadaire de savon. Un budget total de 8,6 milliards Ar. Or le budget accordé par l'Etat à l'administration pénitentiaire est consacré pour les 2/3 à la nourriture. Le ministère de la justice va tester une « *diète améliorée* » dans deux maisons centrales, avec trois types de menus alternant manioc et riz. Les résultats obtenus devraient servir de plaidoyer en faveur d'une augmentation substantielle du budget accordé à l'administration pénitentiaire.

**23/10 - Amnesty International :** « *Des milliers de personnes sont maintenues en détention préventive injustifiée, excessive et prolongée dans des conditions qui mettent leur vie en danger* », titre un communiqué<sup>11</sup>. 52 personnes sont mortes en détention préventive en 2017, de nombreuses personnes, dont des femmes et des enfants, sont maintenues en détention préventive prolongée pour des infractions mineures telles que le vol. Les conditions de détention, déplorables, s'apparentent à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, dénonce l'ONG. Intitulé « *Punis parce qu'ils sont pauvres. Le recours injustifié, excessif et prolongé à la détention préventive à Madagascar* », le rapport<sup>12</sup> sur lequel repose le communiqué se fonde sur des visites effectuées dans neuf établissements pénitentiaires, où plus de 11 000 personnes ont été placées arbitrairement en détention préventive, souvent pour des années. Amnesty a constaté que les conditions de détention des neuf établissements visités sont effroyables.

**23/10 - Pour marquer la 2e année d'exercice de son mandat la CNIDH a organisé une table-ronde sur l'amélioration des conditions carcérales**<sup>13</sup>. Un objectif qui, selon les participants, devrait mobiliser tous les acteurs concernés. L'état des lieux auquel se sont livrés les intervenants a révélé des manques flagrants de moyens financiers et logistiques, ainsi que l'existence d'infrastructures inappropriées, à l'origine de graves violations des droits de l'homme. La surpopulation et la malnutrition qui sévissent en milieu carcéral ont également été débattus. Selon la CNIDH, le ministère devrait augmenter le nombre de salles d'audience et multiplier les audiences foraines, spéciales ou criminelles afin d'inverser le ratio des prévenus, plus élevé que celui des condamnés dans la plupart des prisons. Amnesty International et la CNIDH ont exhorté le gouvernement à prendre sans délais des mesures urgentes pour améliorer les conditions de détention, notamment séparer les prévenus des détenus, les mineurs des adultes, mettre en place des alternatives à la détention, former des avocats et les mettre à disposition des établissements pénitentiaires pour prendre en charge la défense des détenus.

**23/10 - Construction de nouvelles prisons et déblocage de crédits pour l'amélioration des conditions des détenus.** Le ministère de la justice a annoncé la construction de nouveaux établissements pénitentiaires dans les régions Avaradrano et Atsimondrano, ainsi que l'amélioration des conditions des détenus par l'augmentation des budgets alloués pour l'exercice 2019.

**30/10 - La ministre de la justice a rappelé à la délégation d'Amnesty international venue lui remettre son rapport que plusieurs mesures ont été prises depuis sa nomination,** en cohérence à sa politique axée notamment sur l'humanisation de la détention, citant notamment l'accélération du traitement des dossiers pénaux, ainsi que l'encouragement du recours à la libération conditionnelle. Le ministère a obtenu une augmentation conséquente de son budget pour l'année 2019. Les juridictions auront une augmentation de leurs crédits de 12 à 20 % pour mieux atteindre les objectifs du ratio de 55 % de condamnés et de 45 % de prévenus. Un effort particulier aurait déjà été fait pour l'amélioration de la nourriture des détenus avec l'application de la nouvelle diète carcérale qui a déjà produit des effets probants dans les deux maisons centrales pilotes de Toliara et Miarinarivo.

## ► Droits des enfants, droits des femmes, traite

**05/10 - L'Unicef interpelle les 36 candidats à la présidentielle.** Elle invite les candidats à inclure dans leur projet de société et leur programme un engagement spécifique et un plan d'action pour faire avancer la cause, le bien-être et les droits des enfants. La santé infantile et l'éducation sont parmi les priorités évoquées par l'Unicef qui rappelle que Madagascar a ratifié la CIDE en 1991. Le pays, selon la lettre ouverte, est confronté à de nombreux défis pour créer une société où chaque enfant puisse jouir de la justice, de la santé, de la sécurité, et de la prospérité. Parmi ces défis, le fait qu'un enfant sur deux n'a pas accès à l'eau potable, ce qui provoque des maladies intestinales, l'une des causes principales de la mortalité infantile qui est de l'ordre 54 sur 1000 enfants. La malnutrition chronique touche 47 % des enfants. Une adolescente sur six a subi des violences sexuelles ou physiques et 90 % des enfants subissent des punitions corporelles au sein du foyer familial.

<sup>11</sup> Cf. Blog Justmad - <https://p8.storage.canalblog.com/80/61/448497/121714770.pdf>  
<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2018/10/madagascar-pretrial-detention-life-threatening-prison-conditions/>

<sup>12</sup> <https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR3589982018FRENCH.PDF> (123 p.)

<sup>13</sup> <https://www.lexpressmada.com/24/10/2018/monde-carcecal-des-prevenus-perissent-en-prison/>

Voir aussi l'Édito de L'Express : <https://www.lexpressmada.com/24/10/2018/prisons-cinq-etoiles/>

Voir aussi la vidéo (9', en anglais) : <https://www.facebook.com/amnestyglobal/videos/2037838429841515/UzpfSTE1MzE5MDY5MjU6MTAyMTc1MjEwMDE5MjY4ODc/>

Extrait de la vidéo (1'54 en français) : <https://www.facebook.com/orangeactu/videos/318097598921821/>

**23/10 - L'OIT, l'Unicef, l'OIM et le HCDH se penchent sur la situation des mineurs victimes de la traite.** En 2016, pour la tranche d'âge 5-14 ans, 22,1% des enfants à Madagascar étaient en situation de travail forcé, soit 1,2 million d'enfants, selon le Bureau national de la lutte contre la traite des êtres humains (BNLTEH) créé par un décret de 2015. De nombreux enfants sont victimes d'exploitation sexuelle commerciale et continuent de travailler dans les secteurs de l'extraction minière, du commerce (marchands ambulants), les carrières de pierre, les travaux domestiques et agriculture (notamment dans la vanille). L'absence de sanctions liées aux formes de travail des enfants et le manque de ressources pour l'application de la législation existante entravent les efforts du gouvernement pour lutter contre ces abus. Un premier atelier interactif conjoint est organisé afin d'identifier les défis, les priorités et les bonnes pratiques en matière de travail forcé ainsi que les programmes et actions à mettre en œuvre pour lutter efficacement contre l'esclavage moderne, la traite des êtres humains et le travail des enfants. Le but principal de l'atelier est de revisiter les plans d'actions du pays en la matière. En acceptant d'être un des pays pionniers de l'Alliance 8.7, Madagascar s'inscrit ainsi dans la démarche de plusieurs pays des Nations unies prêts à s'investir pour atteindre la cible 8.7 des ODD.

**11/10 - Douze femmes, dont sept employées de maison en instance de départ pour l'Arabie Saoudite, interpellées à proximité de l'aéroport d'Ivato.** Lors de leur interrogatoire, elles ont dénoncé la recruteuse, épouse d'un prévenu déjà écroué pour l'envoi de travailleuses clandestines vers ce pays. Interpellée à son tour, la recruteuse a dénoncé ses complices, qui ont également été arrêtées. Des dossiers de femmes en instance de départ ont été saisis. La police indique que plusieurs autres personnes de ce réseau sont recherchées. Quatre ans après l'adoption de la loi sur la traite, des êtres humains, les réseaux criminels continuent de prospérer malgré des coups de filet réussis, note *L'Express*.

**17/10 - Une femme responsable d'un réseau et deux migrantes en instance de départ pour l'Arabie Saoudite arrêtés dans une banlieue de la capitale.** Elles avaient déboursé chacune 3 millions Ar pour constituer leur dossier. Des complices sont recherchés.

**13/10 - Selon l'Unicef, sur 10 femmes qui meurent par jour suite à des causes liées à l'accouchement à Madagascar, 3 sont des adolescentes de moins de 19 ans.** Le taux de mariage précoce à Madagascar est l'un des plus élevés au monde. Une fille sur deux est mariée ou en union avant l'âge de 18 ans et cela malgré le fait que depuis 2007 le mariage entre deux personnes dont l'une n'a pas 18 ans, soit illégal.

**L'éducation des filles reste un défi important.** En primaire, le taux de rétention scolaire des filles est anormalement faible. Seulement 39 % de celles qui entrent en première année du primaire arrivent à la cinquième année. En outre, seulement 49 % des filles qui terminent le cycle primaire continuent leurs études en collège.

**26/10 - Six projets de lois à voter durant la session parlementaire sur la lutte contre le travail des enfants, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains.** Le débat parlementaire est précédé d'un atelier qui vise à mettre en commun les actions des parties prenantes. « *Un évènement important pour la Grande île qui marque la volonté du gouvernement d'être le pionnier dans l'alliance 8.7. Un évènement marquant également du fait que, Madagascar est le premier pays au monde à avoir organisé un tel atelier* », écrit *Midi*.

## ► Santé

**03/10 - Retour de la peste - Six décès suspects dans un village très enclavé du district d'Iakora, dans le Sud.** La peste avait fait des dizaines de victimes dans ce village fin 2016 et c'est en retournant les corps qu'elles ont contracté la maladie, vraisemblablement sous sa forme pulmonaire. Un mode de contamination fréquent qui a conduit les autorités à mettre en garde les organisateurs de « *famadihana* » (retournements des morts).

**31/10 - A ce jour, le laboratoire central de la peste a pu confirmer 378 cas, dont 10 décès depuis le 1<sup>er</sup> août.** Six décès sont dus à la peste pulmonaire. Dix districts ont été touchés. Selon les responsables, le stade épidémique n'est pas encore atteint car il n'y a pas eu jusqu'ici transmission de la maladie entre deux zones distinctes.

**24/10 - La fondation du groupe pharmaceutique français Pierre Fabre et celle de l'Institut Mérieux financent la construction d'une faculté de pharmacie à l'université d'Ankatso à Antananarivo.** Elle devrait ouvrir à la rentrée 2021 et former 40 et 50 étudiants par an. Avec seulement 250 pharmacies, Madagascar est confrontée à un déficit alarmant depuis le début des années 2000. Une situation liée à l'absence de formation dédiée depuis l'indépendance en 1960 et qui freine l'accès aux médicaments ainsi que leur bon usage. Les autorités ont décidé en 2005 de créer un département de pharmacie au sein de la faculté de médecine d'Antananarivo. Le département est soutenu par la Fondation Pierre Fabre et la Fondation Mérieux depuis sa création. Avec l'appui de l'université de Grenoble, elles contribuent à l'élaboration d'un programme d'enseignement sur six ans. Ce cursus prépare à la pharmacie d'officine et hospitalière. Chaque année, 225 étudiants

le fréquentent. Les autorités ont ouvert en 2010 plusieurs postes de pharmaciens hospitaliers. Depuis 2012, 20 nouveaux pharmaciens sont diplômés chaque année au sein ce département. 210 à 220 nouveaux diplômés seraient nécessaires dans les prochaines années pour répondre aux besoins, d'où le choix de hisser ce département au rang de faculté autonome au sein de l'université.

**27/10 - Les maladies dues à la pollution couteraient chaque année à Madagascar entre 117 et 166 millions de dollars**, soit 1,2 à 1,7 % du PIB en raison de la perte de productivité. En 2016, 31,3 % des décès à l'échelle nationale auraient été causés par la pollution. La pollution de l'air domestique, à elle seule, aurait causé 10,7 % de tous les décès, l'insalubrité de l'air extérieur 4,3 % ; à cela s'ajoute l'insalubrité de l'eau qui serait la cause de 8,1 % des décès. Le ministère de la santé ne dispose pas des données concernant la mortalité liée aux expositions aux métaux lourds, aux polluants organiques persistants ou à d'autres produits chimiques.

**Antananarivo fait partie des villes les plus polluées au monde**, avec un taux moyen de 60 µg/m<sup>3</sup>, trois fois plus supérieur au seuil de 20 µg/m<sup>3</sup> fixé par l'OMS. Cette pollution place la capitale malgache juste devant la mégapole de Shenzhen en Chine, 15e mégapole parmi les plus polluées au monde. Pire encore, à Antananarivo cette pollution peut atteindre un pic de 360 µg/m<sup>3</sup> dans la journée. Un chiffre qui devance largement la moyenne annuelle de New Delhi, la ville la plus polluée au monde.

**27/10 - Six millions de dollars sont nécessaires au PAM pour pouvoir poursuivre son programme d'alimentation scolaire pour l'année scolaire 2018-2019.** C'est ce qu'a exprimé l'organisation au retour de sa participation au Forum mondial sur la nutrition des enfants, qui vient de se tenir à Tunis. Opérationnel depuis plusieurs années, le programme d'alimentation scolaire du PAM fait bénéficier d'une alimentation équilibrée 200.000 enfants scolarisés, notamment dans le Sud.

**29/10 - Indice de la faim dans le monde : Madagascar se classe au 116<sup>e</sup> rang sur 119 pays dans le rapport 2018 du global hunger index (GHI).** 43,1 % de la population est en situation de malnutrition cette année, contre 31,8 % en 2010. Seule nouvelle encourageante : la prévalence de l'amaigrissement des enfants de moins de 5 ans a diminué, passant de 15,2 % en 2007 à 8,4 % en 2017. Légère baisse également pour le retard de croissance des enfants de cette tranche d'âge.

## ► Médias

**02/10 - Emeutes de Morondava - Rivo Rakotovoao décrète la fermeture de la radio locale *Fréquence Plus Menabe* appartenant au député Mapar Hawel Mamod'Ali.** Selon *Les Nouvelles*, le chef de l'Etat par intérim aurait pris sa décision sans avoir sollicité l'aval du premier ministre et sans en avoir informé au préalable les autorités locales. Le quotidien lui reproche d'avoir outrepassé ses prérogatives limitées en tant que président par intérim. Evoquant cette décision, Rivo Rakotovoao déclare : « *Des mesures conservatoires ont été prises à l'encontre de la radio qui ont émis des appels à la révolte mais il ne s'agit pas d'une décision politique ni d'un cas de censure, mais bien d'un rappel à l'ordre eu égard à l'Etat de droit* ». L'Etat compte porter plainte contre les responsables des émeutes. Les autorités attendraient que les enquêtes en cours soient bouclées. *Tribune* note que c'est la première fois, en plus de cinq ans, que l'Etat procède à la fermeture d'une station de radio pour une question relative à la liberté d'expression. Le site rappelle que « *quelques mois seulement après sa nomination en tant que ministre chargé des infrastructures, de l'équipement et de l'aménagement du territoire, numéro 2 du premier gouvernement de Hery Rajaonarimampianina, Rivo Rakotovoao avait envoyé en prison deux journalistes* ».

**18/10 - La CENI a créé une cellule spéciale pour tenter de réguler les médias et les réseaux sociaux durant la campagne électorale.** Mais comme l'explique Ilontsera, observatoire indépendant des médias et de la communication, cette cellule n'est pas une autorité. « *La clé de l'apaisement est entre les mains des médias et des journalistes dont le respect de l'éthique, de la déontologie et de l'honnêteté sont les seules armes pour faire face à la situation* », précise son communiqué. Le président sortant étant candidat à sa propre succession, la neutralité du ministère de la communication doit faire l'objet d'une attention toute particulière, estime Ilontsera.

## ÉCONOMIE - SOCIAL

### ► Ressources naturelles, trafics, environnement, questions foncières

**01/10 - Le plan d'indemnisation des trafiquants de bois de rose dénoncé par la société civile<sup>14</sup>.** L'Alliance Voahary Gasy (AVG) et Transparency International-Initiative Madagascar (TI-IM) dénoncent ce projet

<sup>14</sup> Cf. Blog Justmad - <https://p0.storage.canalblog.com/09/73/448497/121478559.pdf>

de plan qui conduirait à indemniser les trafiquants. Les deux entités demandent à la CITES de rejeter le « *business plan* » proposé par le gouvernement, qui doit être présenté le 2 octobre à Sotchi. L'État y présentera sa proposition de mécanisme d'audit des stocks de bois précieux ainsi que son plan d'utilisation de ces stocks. Il prévoit un système d'indemnisation des détenteurs illégaux de bois précieux ayant déclaré leurs stocks en 2011 afin de permettre l'audit et la sécurisation des grumes actuellement sous leur contrôle. Le plan prévoit à la suite de la réalisation de l'audit de ces stocks leur commercialisation, ainsi que celle des stocks déjà saisis par les autorités. Lors de la réunion du Comité permanent de la CITES, qui s'est tenue en 2017, une première version de ce « *business plan* » avait pourtant été rejetée, certaines dispositions du rapport devant, d'après le Comité Permanent, faire l'objet de révision. Le « *nouveau* » « *business plan* » ne répond toujours pas à de nombreuses recommandations exprimées par les Etats membres. Il ne prévoit aucun mécanisme de surveillance et de contrôle des produits des éventuelles ventes de bois précieux par l'Etat. Le plan est tout aussi silencieux sur l'impact que pourrait avoir cette vente sur l'exploitation illégale et le trafic de bois précieux. Une investigation récemment menée par l'Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP) a démontré que les réseaux mafieux de trafic de bois précieux opèrent encore en toute impunité, aidés par la complicité de personnalités issues de l'administration et du pouvoir politique. Cette enquête montre que certains candidats à la présidentielle ont été ou sont encore impliqués dans le trafic de bois précieux. La société civile propose d'autres solutions que la vente de ces stocks : « *On peut détruire le bois, en le brûlant, par exemple. Mais aussi, on pourrait offrir ces bois-là aux artisans malgaches. Le fait que ce soit un don, cela donne un signal fort qu'il n'y a plus d'argent en jeu, et ça peut potentiellement assassiner économiquement les trafiquants. Parallèlement, ce qu'on craint aussi, dans cette période électorale critique, c'est que cette perche tendue vers les trafiquants les pousse à monnayer le financement des campagnes de certains candidats* ». Contactée par RFI, la délégation malgache à Sotchi n'a pas donné suite aux demandes d'interview.

**11/10 - Bois de rose - Le Comité permanent de la CITES rejette l'indemnisation des trafiquants<sup>15</sup>.** Le « *business plan* » défendu par les ministres de l'environnement et de la justice, qui se sont rendus spécialement à Sotchi, n'a pas reçu l'aval de l'institution. Le Comité a néanmoins pris note des progrès de Madagascar en matière de renforcement des mesures de contrôle et de lutte contre l'exploitation forestière et l'exportation illégale et reconnaît que le document soumis est profondément amélioré par rapport à sa première version, en juillet 2017. Le Comité a validé la première phase du document qui détaille le mécanisme de vérification des stocks. Il encourage ainsi Madagascar à mettre en œuvre l'inventaire et à obtenir le financement requis avec l'appui de donateurs externes. Le gouvernement proposera au plus tard le 1er février 2019 des améliorations pour les étapes du « *business plan* » non validées par le Comité permanent afin de les discuter lors de la prochaine session. La CITES demande à Madagascar « *d'explorer d'autres solutions que le système de compensation des détenteurs de stocks des bois de rose et d'ébène pour pouvoir contrôler tous ces stocks* ». Une décision qui répond au plaidoyer de l'AVG et de Transparency international. « *Le Comité a catégoriquement refusé le principe de payer les trafiquants pour obtenir le contrôle du bois qu'ils ont volé* », se félicite l'AVG. Il s'agit pour les deux entités du second échec du gouvernement, qui avait déjà fait la même proposition l'an passé. Elles dénoncent le manque de volonté politique du gouvernement à mettre fin aux trafics. Un gouvernement, rappelle-t-elles, composé de représentants des trois chefs d'Etat qui ont autorisé les exportations de bois précieux. A ce jour, d'après le ministre de l'environnement, seul 1/6e du volume total des stocks saisi et déclarés a été inventorié. Il reste très difficile d'estimer le volume des bois précieux clandestins détenus et cachés par les trafiquants.

**02/10 - Un camion transportant 448 madriers et rondins de palissandre intercepté à Tsinjoarivo.** Cette saisie intervient quelques jours après une saisie de 68 madriers de cette même essence à Mandoto. Ces bois proviendraient du district d'Anosibe An'Ala, encore bien pourvu en espèces rares. Selon le conducteur du véhicule, les bois saisis appartiennent à une haute personnalité qui aurait bénéficié d'une convention d'exploitation accordée par la direction régionale de l'environnement et des forêts. Le service concerné dément la signature d'une telle convention. Une demande est en cours mais aucun accord n'aurait été délivré. Le dossier a été confié au tribunal d'Ambatolampy.

**17/10 - Les forces de l'ordre, l'administration et la justice de Morondava impuissants à réprimer les trafiquants de bois de palissandre.** La forêt de Menabe Antimena est à la merci des trafiquants qui agissent en toute impunité, écrit *La Vérité*. L'aire protégée, d'une superficie de 12 500 ha, est située à 60 km au nord de la capitale du Menabe. Plus de 150 ha y ont été défrichés l'an passé. Durrell Conservation Trust, gestionnaire du parc, et l'administration forestière peinent à intercepter les responsables des coupes illicites à l'intérieur du parc. Des centaines de rondins de bois de palissandre ont été découverts. Les bois alimentent le marché local, en plein boom en raison de l'essor des activités écotouristiques. Une partie des marchandises

Voir aussi : <https://www.lexpressmada.com/01/10/2018/bois-de-rose-letat-envisage-dindemniser-les-trafiquants/>

<sup>15</sup> [https://news.mongabay.com/2018/10/cites-rejects-another-madagascar-plan-to-sell-illegal-rosewood-stock-piles/?fbclid=IwAR09QnF46qiDsvOYWZZtC6ycplSVr1hxFM6if88TDhTqpRSvtPla9VPI\\_gs](https://news.mongabay.com/2018/10/cites-rejects-another-madagascar-plan-to-sell-illegal-rosewood-stock-piles/?fbclid=IwAR09QnF46qiDsvOYWZZtC6ycplSVr1hxFM6if88TDhTqpRSvtPla9VPI_gs)

illégales est aussi écoulée sur Antananarivo grâce à des complicités à tous niveaux. Durrell Conservation Trust envisagerait de faire interrompre les financements dont bénéficie le parc tant que la partie malgache n'aura pas fait cesser ces trafics.

**15/10 - Deux ONG exigent la fermeture immédiate et définitive de l'exploitation aurifère de la société Mac Lai Sime Gianna (M.L.S.G.) sur la commune de Vohilava (district de Mananjary).** Le CRAAD-OI et l'Observatoire indépendant des droits économiques, sociaux et culturels à Madagascar (OIDESCM) demandent en outre dans un communiqué<sup>16</sup> que soient prises des sanctions à son encontre pour les dommages que ses opérations ont causé à la santé et aux moyens d'existence des communautés concernées et à l'environnement local ; les associations exigent l'annulation des permis environnemental et minier qui lui ont été accordés. Elles se disent outrées par l'attitude des autorités à l'égard de la société M.S.L.G. qui continuent à privilégier ses intérêts au mépris des droits des communautés concernées ; elles appellent enfin les autorités à ne pas confirmer par les actes qu'elles posent les soupçons de corruption qui expliquerait l'impunité elles accordent à l'exploitant.

**08/10 - Des pêcheurs Antandroy, dans le Grand Sud, ont adressé une lettre ouverte aux candidats à la présidentielle,** relayée par le Collectif Tany, pour les alerter sur l'effondrement des ressources suite à l'octroi de droits de pêche à des navires étrangers. Une « *nouvelle forme de colonisation qui spolie notre patrimoine. (...) On a voulu vendre nos terres, on a finalement vendu notre mer* », écrivent-ils.

**08/10 - Madagascar n'a pas les moyens de lutter contre les bateaux qui pêchent illégalement dans ses eaux territoriales.** On estime entre 500 et 700, le nombre de navires de pêche qui sont en permanence au large de la Grande île. Le préjudice est évalué, au minimum, à 500 millions de dollars. Madagascar vient de demander à la communauté internationale, lors d'un forum organisé au Caire, d'intervenir. Au-delà du vol organisé, il est question d'écologie et de préservation de l'environnement. Les pays du pourtour du continent africain sont également victimes des pirates. Le coût total de ces pêches illégales s'élèverait à 10 milliards de dollars indique *L'Express*.

**11/10 - « La crevette, cet 'or rose' dont Madagascar ne voit pas la couleur », titre Le Monde.** Les Ismail père et fils, « *rois des gambas* » dans la Grande île, ont recours à des **circuits financiers offshore** pour les millions de dollars tirés de l'exportation des crustacés. Leur société, Unima, domine cette industrie à Madagascar et a été la première à bénéficier de la certification Label Rouge décerné par le ministère français de l'agriculture. Les crustacés leur rapportent des millions de dollars qui se retrouvent dans un labyrinthe de circuits financiers offshore opacifiés par une myriade de sociétés écrans, selon les « *Panama Papers* »<sup>17</sup>. L'élevage de crevettes d'Unima est loué pour son côté écologique, mais sa capture de crevettes sauvages le long des côtes de la Grande Ile est controversée. Le chalutage d'Unima est en concurrence directe avec les pêcheurs locaux, qui dépendent de la mer pour leur subsistance. Pour Victor Galaz, professeur à l'université de Stockholm et auteur d'une étude sur les liens entre l'évasion fiscale et la dégradation environnementale causée par la pêche, quand une entreprise tire son profit d'une activité nuisible pour l'environnement tout en plaçant une partie de ses bénéfices dans les paradis fiscaux, les conséquences sont doubles : « *Cela cause une perte considérable pour le pays où se déroule l'activité et des dégâts sur l'environnement, qui ont aussi un coût.* » L'influence politique de la famille Ismail pourrait compliquer sa mise en cause dans l'impact fiscal et environnemental de l'activité d'Unima.

**16/10 - Selon le WWF, entre 2009 et 2016 plus de 10 000 tortues terrestres endémiques et protégées ont été exportées illégalement, principalement vers l'Asie.** Des milliers d'autres sont consommées par les populations. Ce type de commerce occuperait la 4<sup>e</sup> place mondiale, derrière les stupéfiants, les contrefaçons et les trafics d'êtres humains. La politique pénale élaborée en 2012 avec le concours du WWF n'a pas permis de mettre fin aux trafics. 80 % des prévenus sont libérés en raison de défaut de charges ou par méconnaissance des dispositions pénales par les juges. Des actions sont mises en œuvre en vue de renforcer les capacités du système judiciaire.

**25/10 - Plus de 7 300 jeunes tortues retrouvées dans une cachette par la gendarmerie et des agents du ministère de l'environnement à Ampanihy.** Trois suspects ont été placés en garde à vue. Leur procès doit se tenir à Toliara.

**23/10 - Trafic de tortues : les organisations de conservation de la nature interpellent l'Etat.** En avril, 10 196 tortues radiées ont été saisies à Betsinjaka, dans le district de Toliara II. Cette saisie sans précédent

<sup>16</sup> <https://www.facebook.com/notes/craad-oi-madagascar/non-a-la-persistance-de-limpunite-de-la-societe-mlsg-et-au-mepris-des-autorites-/1950173865063260/>

<sup>17</sup> [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/11/la-crevette-cet-or-rose-dont-madagascar-ne-voit-pas-la-couleur\\_5367802\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/10/11/la-crevette-cet-or-rose-dont-madagascar-ne-voit-pas-la-couleur_5367802_3212.html)

a attiré l'attention de la population ainsi que celle du monde entier sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et le trafic des espèces dans la Grande Île. Une collecte d'une telle envergure nécessitait une organisation planifiée et des moyens humains et logistiques conséquents, laissant à penser qu'elle a été mise en œuvre par un réseau mafieux organisé. Le WWF et Durrell et Turtle Survival Alliance (TSA) interpellent l'Etat pour que les détenteurs des animaux ne soient pas relâchés et pour que l'enquête soit poursuivie afin que tous les membres du réseau, des commettants jusqu'aux cerveaux, en passant par tous les complices, soient jugés en application des règlements internationaux. L'affaire doit être jugée prochainement au tribunal de première instance de Toliara. On estime à 5 000 le nombre de tortues qui ont encore été saisies postérieurement à celle de Betsinjaka.

**26/10 - Toliara - Six ans d'emprisonnement ferme et 100 millions Ar d'amende pour trois trafiquants de tortues radiées.** C'est la peine la plus lourde jamais enregistrée contre des trafiquants de cette espèce protégée. *Tribune* écrit : « Cette condamnation est une petite victoire pour les défenseurs de la nature et le système judiciaire. Le WWF, Durrell Wildlife Conservation Trust et Turtle Survival Alliance ont fait appel aux autorités et à la justice quelques jours avant le procès pour faire cesser l'impunité en matière de trafic de ressources naturelles. Visiblement, leur appel a été entendu (...) mais beaucoup reste à faire pour la justice malgache. » **Deux ressortissants chinois ont également été condamnés** à 6 ans de prison et 150 millions Ar de peine et d'amende pour un vol de tortues à Androka.

**27/10 - Trafic d'ossements humains : plus de 1 000 os longs découverts à Ambato Boeny.** Des restes humains provenant de 92 dépouilles, selon l'estimation. En attendant les résultats de l'enquête, la gendarmerie a demandé à la population de vérifier si leurs tombes n'avaient pas été profanées. « *Malgré le fait que ni leur utilisation, ni leur destination finale ne soient encore connues, les profanations de tombeau reprennent de l'ampleur* », écrit le site *lignedemire.info*.

**02/10 - La ville d'Antananarivo plongée dans la pollution et les débris. Les écologistes tirent la sonnette d'alarme.** Le Mouvement des citoyens patriotes écologistes (MCPE), créé en 2014, a tenu un sit-in devant l'hôtel de ville, exhibant des banderoles contenant des slogans liés à la protection de l'environnement. Le MCPE affirme que ces ordures sont à l'origine de diverses maladies et que la situation est favorable au développement d'une nouvelle épidémie de peste. Dans certains quartiers l'accumulation des ordures bloque la circulation. Les manifestants ont pointé du doigt la corruption au sein des institutions en charge de l'assainissement. *L'Express* note que l'enlèvement des ordures dans la capitale est devenu « *hypothétique* ».

**Le premier ministre a mis en cause publiquement le ministre de l'eau, Roland Ravatomanga, issu du parti TIM, sur l'amoncellement des ordures dans la capitale.** Il lui est reproché une incapacité à coordonner ses services avec ceux du Service autonome d'assainissement de la ville d'Antananarivo (SAMVA). *Tribune* note que c'est la première fois que Christian Ntsay s'attaque en public à un membre de son gouvernement, l'un et l'autre soutenant des candidats différents à la présidentielle.

**08/10 - Les remblayages illicites se poursuivent dans la base ville d'Antananarivo, malgré les interdictions.** Les travaux se déroulent en pleine nuit. Les techniciens hydrauliques tirent la sonnette d'alarme : 15 millions de m<sup>3</sup> de doivent rester dans la plaine pour assurer l'écoulement des eaux et prévenir les inondations. 300 individus concernés par des constructions illicites et des remblayages auraient été verbalisés. Des poursuites pénales seraient en cours.

**13/10 - Réchauffement climatique : au-delà de 1,5°C, les conséquences seront dramatiques pour la biodiversité malgache.** A 2°C le réchauffement provoquerait la disparition de 25 % des espèces de la Grande île d'ici les années 2080. « *Ce qui est sûr, c'est que si la température va au-delà de 1,5°C, les impacts seront extrêmement difficiles à gérer pour Madagascar* », alerte Harisoa Rakotondrazafy, coordinatrice de l'adaptation au changement climatique du WWF pour l'Afrique. L'UE a renouvelé son engagement à soutenir les actions mises en œuvre par Madagascar pour lutter contre le changement climatique.

**13/10 - Feux de brousse : 510 000 ha de forêts partis en fumée en 2017, soit 3,8 % de ce qui reste de la couverture forestière nationale. Du jamais vu à Madagascar, qui bat des records mondiaux.** La Grande île se place en effet, en matière de perte de couverture forestière par le feu, devant le Brésil, l'Indonésie ou encore la RDC. Des photos satellite publiées par la NASA, témoignant des incendies qui font rage partout sur la planète, montrent clairement une situation alarmante pour la Grande Île. D'après la NASA, il s'agirait principalement de feux déclenchés par l'homme. L'objectif actuel de Madagascar n'est de reboiser que 40 000 ha par an.

**08/10 - 147 familles ont été expulsées à Tsararivotra Belobaka suite à la démolition de 69 toits après la délivrance d'une ordonnance du tribunal.** Le propriétaire du terrain a procédé à la démolition après un préavis de seulement 48 h.

**11/10 - Une centaine de riverains se sont réunis pour protester contre l'expropriation de leur terrain pour la construction d'une route reliant l'entreprise Filatex à l'aéroport.** « *En pleine campagne électorale, c'est une affaire dont le candidat et président sortant se serait bien passé* », écrit RFI. Cinq kilomètres ont déjà été remblayés sur des rizières de petits propriétaires. Aucun tracé ne figure sur aucun document officiel. Si les travaux continuent, les prochaines victimes devraient être des agriculteurs et des entreprises artisanales qui emploient plusieurs centaines de personnes. En tout, ce sont plus de 2 500 familles qui vivent dans la crainte. Plus d'une dizaine de milliers seraient concernées directement ou indirectement par ce projet, selon *Les Nouvelles*. A quelques dizaines de mètres, les caravanes des candidats en campagne crachent de la musique, mais les riverains n'ont pas le cœur à la fête. Le célèbre avocat Me Willy Razafinjatoivo défend les riverains d'Andrianotapahana expropriés. Il accuse l'Etat de compromission avec le patron de Filatex, Hasnaine Yavarhoussen, qui, d'après lui, serait l'unique bénéficiaire du tracé de la route. « *L'Etat n'a pas notifié cette décision aux villageois. Il n'a pas non plus demandé leur avis : pas de cahier de doléances, pas d'affichage ! Rien n'a été respecté dans le droit ! (...) Filatex a pris plein de terrains, dans la légalité ou en dehors de toute légalité suivant les cas. Et ça, tous les Malgaches le savent !* », fustige-t-il. L'avocat exhorte les autorités à faire changer le tracé et préférer la réhabilitation d'une ancienne route. Une requête a été déposée au Conseil d'Etat.

**20/10 - Spoliation de 3 000 hectares de plantation de canne à sucre appartenant à la Sirama à Nosy Be, écrit La Gazette.** La production sucrière qui contribue à la diversification des activités de l'île aux parfums serait gravement compromise par la vente illicite de terrains organisée par un groupe constitué d'employés, d'investisseurs indopakistanaïens et de conseillers de Hery Rajaonarimampianina. L'opération se serait faite par le biais de promesses de vente ayant donné lieu à des versements d'acomptes qui ont été partagés entre Mbola Rajaonah et Mamy Ratovomalala, indique le quotidien, avec la complicité des administrateurs de la Sirama, nommés par le pouvoir. La pérennité de cet ancien fleuron de l'industrie sucrière, qui était tout juste en train de se relever de son agonie, serait à nouveau menacée. Les 3.000 hectares de champs de canne à sucre vont laisser la place à des complexes immobiliers et touristiques. « *Demain plus qu'aujourd'hui, Nosy Be deviendra une vaste région touristique aux tarifs prohibitifs pour les Malgaches qui deviendront des étrangers chez eux* », écrit le quotidien

**23/10 - Les habitants situés à proximité de la base militaire d'Ivato se disent victimes d'un accaparement illégal de leurs terrains et de leur servitude de passage.** Ils sont situés sur le trajet de la nouvelle route reliant Tsarasaotra à Ivato. Les auteurs d'un tel accaparement seraient selon eux des officiers de l'armée qui veulent profiter de l'ouverture de cet axe important. Les plaignants affirment qu'ils érigent des constructions sur les terrains accaparés, sans posséder de permis de construire. Le responsable du Fokontany concerné confirme n'avoir reçu aucune demande, ni d'information concernant les constructions.

## ► **Coopération, bailleurs de fonds**

**02/10 - Economie bleue - L'accord conclu par le chef de l'Etat avec les Chinois deux jours avant sa démission provoque une levée de boucliers<sup>18</sup>.** Les organisations de la société civile demandent que les détails de l'accord signé entre l'Agence Malagasy de développement économique et de promotion des entreprises et le consortium Taihe Century Investments Developments Co. Ltd le 5 septembre à Beijing soient rendus intégralement publics. Elles demandent également que des études indépendantes soient menées sur les conséquences économiques et environnementales de l'accord et que l'ensemble des acteurs de la filière soit intégré et consulté dans le processus de décision ayant trait à des accords impactant la politique de gestion des ressources halieutiques et de l'environnement marin du pays. Dans l'attente de ces études indépendantes et de la concertation de l'ensemble des acteurs de la filière, les organisations de la société civile demandent la suspension immédiate de cet accord. « *La pêche maritime contribue à la subsistance d'environ 1 million de personnes à Madagascar. La production nationale est actuellement estimée à 130 000 tonnes par an, une exploitation déjà considérée comme excessive par des experts du secteur. Il ne fait aucun doute que l'arrivée d'une flotte supplémentaire de 330 navires pour exploiter notre ressource marine déjà en déclin serait dévastatrice pour l'environnement et pour la sécurité alimentaire de la population* », soulignent les organisations de la société civile.

**03/10 - Le ministre de la pêche, Augustin Andriamananoro, bras droit de l'ancien président de la Transition, condamne la signature de cet accord avec les Chinois.** « *Nous regrettons que de tel accord qui engage notre pays sur des grands enjeux stratégiques soit fait en marge du voyage présidentiel et sans consultation au préalable du ministère concerné et du premier responsable du département de la pêche. Le mi-*

<sup>18</sup> Cf. Revue de presse septembre 2018 - L'accord représente un investissement total de 2,7 milliards de dollars sur 10 ans. Il est prévu la création de plusieurs sociétés, dont une qui mobiliserait une flotte de pêche chinoise de 330 navires. Actuellement seuls 40 à 60 navires de pêche parcourent les côtes de la Grande Ile et les petits pêcheurs sont déjà lésés, fait-on remarquer.

nistère est très préoccupé par la conséquence néfaste et irréversible de la mise en œuvre de tels engagements. Vu que 330 navires chinois qui, selon cet accord cadre seront autorisés à extraire toutes nos ressources halieutiques en particulier dans les littorales de Madagascar, nous serons exposés à un phénomène de surexploitation de notre côte maritime, et ne pourrons plus assurer une gestion responsable et durable de nos ressources halieutiques », a-t-il indiqué, ajoutant : « Je ne faisais pas partie de la délégation malgache dirigée par le président de la République ».

Dans un communiqué, **le député du Mapar, Rosy, et les membres de l'association des natives d'Analava et de Nosy Lava**, qui vivent de la pêche, « demandent aux signataires de s'expliquer sur le fond de ce contrat (...), expriment leur profonde inquiétude ainsi que leur indignation devant cette braderie, connaissant les méthodes des bénéficiaires sur le respect de l'environnement et des normes internationales sur la pêche, s'associent à la société civile pour réclamer la publication des termes du contrat ainsi que les sommes reçus ou engagés par les signataires ».

**Une pétition** « pour tenter de protéger la population de l'île Madagascar et préserver son secteur halieutique fragile et unique » a été mise en ligne<sup>19</sup>.

**05/10 - Envoi de 330 bateaux de pêche : le contenu de l'accord échapperait à l'ambassade de Chine** qui se dit « surprise d'entendre des bruits relatifs à un projet d'envoi de 330 bateaux à Madagascar ». Et d'ajouter que « le contenu dudit accord échappe à l'ambassade comme aux autorités compétentes de Chine ». Le porte-parole de l'ambassade explique qu'« en matière de coopération économique avec l'étranger, le gouvernement chinois demande toujours aux entreprises et opérateurs d'agir dans le respect du bien-fondé scientifique, du modèle commercial adapté, des soucis socio-économiques et environnementaux, de l'attitude des populations riveraines par rapport à leurs projets pour que le résultat de la coopération avec leurs partenaires locaux soit soutenable, durable, intégré dans la société du pays d'accueil, partagé par les parties prenantes et profitable aux populations locales ».

**05/10 - Le chef de l'Etat démissionnaire a catégoriquement nié l'existence de l'accord de coopération avec la Chine autorisant notamment la venue de 330 bateaux de pêche chinois.** Il a également démenti les informations selon lesquelles il n'aurait pas quitté le palais d'Etat d'Iavoloha après sa démission.

**08/10 - Pour RFI, l'accord de pêche et d'aquaculture, d'un montant de 2,7 milliards de dollars, crée la polémique, éclipsant presque le début de la campagne présidentielle.** Alertés par la société civile qui juge l'accord opaque, les médias se sont emparés de l'affaire. L'accord-cadre, conclu presque en catimini, crée l'inquiétude. La nature même du contrat soulève des questionnements. Et les communications officielles contradictoires qui se sont succédées la semaine dernière pour tenter de rassurer ont eu l'effet inverse. La société civile, qui a demandé à connaître les termes du contrat, s'est vue répondre qu'il est impossible de dévoiler le contenu de l'accord puisqu'il s'agit d'une initiative privée avec des entreprises privées. Questionné sur l'opacité pesant autour de l'accord et des soupçons pots-de-vin, le directeur de l'Agence malgache de développement économique (ADMP) répond : « L'étude de faisabilité est en cours. Rien n'a encore démarré. Je n'ai pas touché un seul dollar. Ni moi, ni l'AMDP ni Hery Rajaonarimampianina. Je vous donne ma parole ». De leur côté, le ministre des pêches, l'Office national pour l'environnement et l'ambassade de Chine ont indiqué n'avoir jamais été consultés. « Le fait de conclure un accord deux jours avant que l'ex-président Rajaonarimampianina ne démissionne à la hâte, sans que les autorités concernées n'aient été consultées, donne matière à questionnement. Tout ce flou-là nous prêche à croire que c'est quand même une histoire qui est liée à la corruption et puisque nous entrons dans la campagne électorale, il faudrait clarifier aujourd'hui toutes les situations opaques dans lesquelles les candidats sont impliqués », insiste Ketakandriana Rafitoson, directrice exécutive de Transparency International à Madagascar. La mise en œuvre de cet accord, tel que le mentionne le communiqué de la présidence, est prévue pour la fin de l'année 2018. La société civile demande sa suspension tant que la lumière n'aura pas été faite.

**16/10 - Accords de pêche avec la Chine : les acteurs non étatiques du secteur pêche et aquaculture des 16 pays membres de la SADC (SANSIFA) font part de leurs préoccupations.** « La pêche traditionnelle représente 67 % de la production totale de la pêche à Madagascar et assure la survie d'au moins 500 000 personnes. En décembre 2017, le gouvernement malgache a déjà octroyé une licence de pêche à 6 bateaux chinois qui opèrent sur la côte sud-ouest et sud du pays. Ce qui est à l'origine du mécontentement des communautés de pêcheurs qui dépendent exclusivement de la pêche pour survivre. Le 5 septembre, l'Etat a signé un autre accord autorisant 330 bateaux de pêche chinois, contre 2,7 milliards de dollars sur 10 ans. La SANSIFA exhorte le gouvernement à annuler cet accord », déclare le SG de cette organisation. La SANSIFA évoque en outre des pertes annuelles de 500 millions de dollars de Madagascar en raison de la pêche illégale non déclarée et non réglementée.

<sup>19</sup> [https://secure.avaaz.org/fr/petition/Le\\_gouvernement\\_Malgache\\_le\\_gouvernement\\_Chinois\\_Madagascar\\_Revoker\\_lac-cord\\_de\\_peche\\_avec\\_la\\_Chine/?aXXjxb&newuser=1](https://secure.avaaz.org/fr/petition/Le_gouvernement_Malgache_le_gouvernement_Chinois_Madagascar_Revoker_lac-cord_de_peche_avec_la_Chine/?aXXjxb&newuser=1)

**17/10 - Le coût économique annuel des pertes causées par les cyclones et les inondations, est estimé de 470 à 940 millions de dollars pour un PIB de 10,5 milliards**, souligne l'agence de coopération allemande GIZ. Le changement climatique annoncé aggravera encore la situation. Son projet « *Adaptation des chaînes de valeur agricoles au changement climatique (PrAda)* », mis en œuvre depuis 2017, apporte un appui aux paysans, éleveurs et pêcheurs malgaches. Ses composantes visent à fournir des informations agrométéorologiques et climatiques, à promouvoir des chaînes de valeur agricoles adaptées au changement climatique et à introduire une assurance risque climatique. Le projet va se concentrer tout d'abord sur les régions Androy, Anosy et Atsimo Atsinanana.

## ► Economie

**06/10 - Signature d'un protocole d'accord engageant les compagnies pétrolières à assurer l'approvisionnement en carburant de la Jirama dans le cadre de la sécurisation de l'élection présidentielle.** L'accord conclu devrait permettre de suspendre les « *délestages économiques* ». Un accord aurait été trouvé sur le mode de règlement de la dette de l'entreprise publique, qui s'élèverait à 845 de milliards Ar. Une partie de la subvention allouée par l'Etat à la Jirama servirait à combler ce stock de dettes.

**17/10 - Shahim Ismaël, Andriankoto Ratozamanana et Hasnaine Yavarhoussen figurent dans le classement Choiseul 100 Africa 2018.** L'étude identifie et classe les 200 jeunes de moins de 40 ans qui sont des dirigeants d'entreprises florissantes, d'entrepreneurs à succès, d'investisseurs et porteurs de projets innovants. Shahim Ismaël, DG du groupe SMTP, se place au 30e rang dans le top 100 des leaders économiques de demain. Il est suivi par Andriankoto Ratozamanana, cofondateur de Habaka-Madagascar et entrepreneur pionnier dans le secteur des nouveaux médias. Le troisième est Hasnaine Yavarhoussen, DG du groupe Filatex. L'étude stipule que « *ces leaders incarnent le dynamisme et le renouveau du continent et portent les espoirs de toute une génération. Ils sont appelés à jouer un rôle dans le développement de l'Afrique* », déclarent ses initiateurs.

**19/10 - La société d'Etat « Kraomita Malagasy » est devenue une joint-venture malgacho-russe, « Kraoma Mining S.A ».** Les arriérés sur les salaires des employés ont été payés. Le devenir de la société était compromis par des affaires de détournement de fonds, des suspicions de corruption, une mauvaise gestion et d'importants dégâts cycloniques. Les dettes accumulées s'élevaient à plusieurs millions de dollars. La société emploie directement plus de 500 personnes, sans compter les emplois indirects. Les responsables insistent sur le fait que contrairement aux rumeurs, la société n'a pas été vendue aux Russes. Le partenariat conclu devrait, affirment-ils, donner un nouveau souffle à la société.

**24/10 - Madagascar renforce ses liens économiques avec la Russie.** Le ministre des affaires étrangères, Eloi Maxime Dovo, participe au premier forum social russo-africain, un événement qui a pour objectif de resserrer les liens de la Russie avec le continent. Le forum est organisé par l'African Business initiative (ABI) et le réseau mondial d'anciens diplômés africains des universités et grandes écoles soviétiques et russes. Trente pays sont représentés. Le chef de la diplomatie malgache s'est réjoui de la réactivation des liens historiques entre les deux pays. De nouvelles perspectives de coopération ont été évoquées dans le domaine social (santé, éducation) et recherche scientifique. Un protocole d'accord a été récemment signé pour la lutte contre le terrorisme et la piraterie maritime. Il pourrait être élargi à la surveillance des côtes malgaches et à celle de sa zone économique exclusive, notamment dans les secteurs litigieux proches des îles Eparses détenues par la France, supposées receler d'importants gisements pétroliers.

**25/10 - L'ambassadeur de Turquie milite en faveur du renforcement des relations avec Madagascar,** mettant en avant la politique étrangère « *entrepreneuse et humanitaire* » de son pays. Une « *diplomatie de développement* », qui a pour ambition d'aider Madagascar à « *produire pour pouvoir vendre des produits transformés.* » Des accords de coopération sont envisagés dans la cimenterie, les usines d'engrais et la construction d'infrastructures. L'objectif est de quintupler les échanges entre les deux pays. La ligne Turkish Airlines Istanbul-Antananarivo, avec ses cinq liaisons hebdomadaires, connaît un réel succès. L'agence de coopération turque Tika doit ouvrir un bureau dans la Grande île.

**29/10 - Baisse de près de 7 % du nombre de touristes étrangers sur la période janvier - septembre, par rapport à la même période de 2017.** L'insécurité grandissante en serait la cause principale, que ce soit sur les axes routiers que dans les parcs nationaux et les aires protégées. 183 000 touristes étrangers ont visité la Grande île, contre près de 197 000 l'an passé. La situation a encore été aggravée par la saison pesteuse, qui a vu le nombre d'annulations de réservations atteindre 20 à 30 %.

-----  
Taux de change au 30/10/18 : 1 euro = 4 005 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet, Freenews), Les Décodeurs, La Vérité, La Gazette 2GI, La Dépêche de Madagascar, Orange.mg, Actutana (Tananews), Madagate, Matv, Sobika, APOI, Moov, Politika, Ligne de mire, lactualite.mg, Regula (La Chronique juridique à Madagascar)